

OIBT rapport annuel 2013

OIBT Organisation internationale
des bois tropicaux



OIBT rapport annuel 2013

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion, l'exploitation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent la majeure partie des forêts tropicales dans le monde et du commerce international des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces orientations aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, et elle finance une gamme de projets et autres actions qui visent à développer des entreprises d'échelle villageoise ou industrielle. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus d'un millier de projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 400 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux bailleurs de fonds étant les Gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis d'Amérique et de la Norvège, ainsi que l'Union européenne.

© OIBT 2014

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations textuelles et graphiques de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-012-5

Photos de couverture

Photo principale: un atelier dans le cadre du projet RED-PD 045/11 Rev.2 (M) à Veracruz (Mexique) Sanchez Vigil (INECOL)

Médailles: de g. à d.: R. Carrillo (Pérou); M. Kainuma (Malaisie); R. Carrillo (Philippines); S. Tseganu (Ghana)

Sommaire

	Message du Directeur exécutif	1
	Historique des réalisations clés de l'OIBT	3
1	49^e Session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités	5
2	Marchés, commerce et industrie	7
	Améliorer le recueil de données statistiques et leur communication dans le cadre d'un atelier national lié aux statistiques sur les produits forestiers	7
	Promotion du commerce des bois tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées	8
	Facilitation de l'accès au marché	9
	Examen et évaluation de la situation mondiale des bois	9
	Suivi de la certification des forêts et du bois	10
	Analyse des incidences économiques des politiques d'achat public sur les marchés des bois tropicaux	12
	Le Service d'information de l'OIBT sur le marché et le Rapport sur le marché des bois tropicaux	13
	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	13
	La Discussion annuelle sur le marché	15
	Manifestation spéciale du Groupe consultatif de la société civile	17
	Promotion des technologies efficaces de transformation du bois dans les pays producteurs	18
	Étude sur les besoins en savoir-faire et technologies au sein de l'industrie forestière	20
3	Reboisement et gestion forestière	21
	Lignes directrices volontaires OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles	21
	Quantification des avantages, en termes d'émissions de carbone, résultant de projets de l'OIBT	22
	Autres travaux de politique d'orientation en cours	22
4	Programmes thématiques de l'OIBT	23
	Mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT	23
	Cycles des Programmes thématiques de 2013	24
	Situation des Programmes thématiques	25
5	Bourses de l'OIBT	26
	Le Réseau de Bourses de l'OIBT	27
6	Participation de l'OIBT en matière de coopération et collaboration internationales	28
7	Gestion des connaissances, publications et communication	39
8	Situation financière	41
	Appendice 1: Projets et avant-projets achevés en 2013 (Cycle des projets)	47
	Appendice 2: Projets et avant-projets achevés en 2013 (Programmes thématiques)	53
	Appendice 3: Projets et avant-projets financés en 2013 (Cycle des projets)	55
	Appendice 4: Projets et avant-projets financés en 2013 (Programmes thématiques)	57
	Appendice 5: États membres et votes	58
	Sigles et abréviations	59

Message du Directeur exécutif

Suite à l'adhésion, en 2013, du Brésil, de la Colombie et du Costa Rica à l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006, l'OIBT compte aujourd'hui soixante-sept membres, un chiffre en progression qui est aussi un record inédit, tandis que d'autres pays devraient nous rejoindre.

L'année 2013 fut aussi la première durant laquelle l'OIBT a fonctionné suivant les modalités prévues par l'AIBT de 2006. Nous avons repris la publication de nos deux parutions phares, *Actualités des forêts tropicales* et le *Rapport d'information sur le marché des bois tropicaux* qui nous permettent de communiquer à nos parties prenantes des informations précieuses en matière de gestion durable des forêts et de commerce des bois tropicaux.

Cette année 2013 se distingue également par les travaux menés dans le cadre des partenariats précieux entre l'OIBT et les institutions suivantes:

- Le **Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction**, lesquels ont permis de renforcer la capacité, chez les pays producteurs membres de l'OIBT, à gérer dans une optique pérenne les espèces arborescentes menacées
- L'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture** et l'**Association technique internationale des bois tropicaux**, aux fins de favoriser la transformation plus poussée des bois dans le bassin du Congo et ainsi de stimuler les économies de la région
- L'**Agence japonaise de coopération internationale** par la participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui a permis de mobiliser l'appui en faveur des pays africains et d'élever le débat sur le rôle de la gestion durable des forêts au sein du développement durable dans le cadre du Programme de développement au-delà de 2015
- Le **Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique** dans la mise en œuvre de dix projets (en date de décembre 2013) ayant pour objet d'aider à conserver la biodiversité dans les forêts tropicales de l'Amazonie, du bassin du Congo, de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique centrale
- L'ONG **BirdLife International** en vue d'appliquer les Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires; et
- Le **Réseau de la région Asie-Pacifique pour la gestion durable et la remise en état des forêts**, en participant à son comité de pilotage et son groupe d'experts chargé de l'évaluation des projets et en organisant conjointement en Chine un atelier sur les statistiques
- Le **Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama**, concernant la conservation de la forêt sous statut RAMSAR au Bénin.

Au cours de cette année, un nouveau partenariat a été noué avec le **Secrétariat de la Coopération ASEAN-République de Corée sur les forêts** aux fins de prêter assistance dans la restauration des surfaces forestières dégradées et de valoriser les services environnementaux forestiers en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, nous avons travaillé avec de nombreux autres partenaires de valeur.



Sur le terrain, les projets de l'OIBT achevés en 2013 ont eu de nombreuses retombées, comme suit:

- Amélioration de la gestion durable des forêts en Afrique par l'application des Principes, critères et indicateurs OIBT-OAB de la gestion durable des forêts au Cameroun, formations à l'audit forestier et promotion de la certification des forêts au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Nigéria
- Caractérisation de vingt et une essences moins utilisées au Mexique et au Pérou, ce qui a aidé à élargir la diversité des produits bois issus des forêts tropicales qui est disponible dans ces pays;
- Formation de collectivités locales à l'exploitation durable et à la transformation des produits forestiers non ligneux aux Philippines
- Amélioration de la gestion et de l'utilisation du bambou chez des collectivités locales du nord ouest du Pérou (l'une des régions les plus pauvres de ce pays), ce qui a ainsi aidé les agriculteurs forestiers locaux à sensiblement augmenter leurs revenus
- Amélioration des techniques d'utilisation du bois d'hévéa et du bois de santal en Indonésie
- Mise au point d'un plan d'écotourisme destiné à la Réserve naturelle de la mangrove de Fujian Zhangjiangkou en Chine
- Élaboration d'un plan d'aménagement des mangroves de la zone côtière de la Réserve de faune de Douala-Edéa au Cameroun.

De la même manière, la mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT a commencé à porter ses fruits sur le terrain. Par exemple, au Ghana, les activités menées au titre du Programme thématique relatif à l'application des lois forestières, à la gouvernance et au commerce ont permis à de petites et moyennes entreprises d'adopter des pratiques relevant de la traçabilité des bois et de la chaîne de traçabilité, tandis que, en Indonésie, elles ont renforcé le cadre juridique. Au Guatemala, un plan d'action pour la prévention de l'exploitation forestière illicite a été élaboré dans le cadre du Programme thématique sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales. Suite à des activités menées au Ghana au titre du Programme thématique sur la gestion et les entreprises des forêts de collectivités, des communautés forestières ont vu leurs moyens de subsistance s'améliorer.

Dans le cadre de ses travaux de politique d'orientation menés en 2013, l'OIBT a prêté son concours à la Chine afin d'accroître sa capacité statistique et a partagé avec des pays d'Afrique de l'Est ses expériences en matière de recueil, validation et diffusion de données. Par ailleurs, l'OIBT a suivi l'évolution de la certification des bois, a étudié les incidences sur l'économie des politiques d'achat public en matière de bois tropicaux et les avantages, en termes de carbone, des projets de l'OIBT, a aidé le Guyana à mettre en place un système de traçabilité des bois, et a favorisé les technologies efficaces de transformation des bois au Mexique et au Guatemala.

En 2013, l'OIBT a aussi avancé sur divers autres dossiers, s'agissant notamment de préparer la stratégie destinée à améliorer la gestion de ses connaissances afin d'exploiter la vaste somme d'expériences que l'Organisation a accumulée en matière de mise en œuvre dans la gestion des forêts, jetant ainsi les bases d'une action qui aura à l'avenir des répercussions encore plus remarquables.

Le Directeur exécutif,
Emmanuel Ze Meka
Août 2014

Historique des réalisations clés de l'OIBT

L'OIBT a pour mission de faciliter les discussions, la concertation et la coopération internationale concernant des domaines liés au commerce international et à l'utilisation des bois tropicaux, ainsi qu'à la gestion durable de leur base de ressources. On trouvera ci-dessous un historique retraçant quelques-unes des réalisations clés de l'Organisation.

1983

Le premier AIBT est négocié et adopté

1986

L'OIBT est établie à Yokohama (Japon)

1989

Pas de bois sans arbres est publié, rapportant une superficie infime de forêt tropicale sous GDF dans les pays membres de l'OIBT

Le financement de projets commence

Le Programme de bourses de l'OIBT est lancé

La Discussion annuelle sur le marché commence

1992

L'OIBT définit la GDF

L'OIBT lance les *Critères de mesure de l'aménagement durable* des forêts tropicales naturelles (première série de critères de la GDF faisant l'objet d'un consensus international)

1994

Un nouvel AIBT, portant création du Fonds pour le Partenariat de Bali, est adopté

1997

L'AIBT de 1994 entre en vigueur

L'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux* devient l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois* sous le nouvel AIBT

Les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* sont publiées

L'*Atlas mondial des mangroves* est publié

1987

Le premier *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux* est publié

Les premiers avant-projets sont approuvés et financés

1985

L'AIBT de 1983 entre en vigueur

1993

Les *Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts tropicales artificielles* sont publiées

Les *Directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production* sont publiées

1990

Les *Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (la première série de directives de cette nature) sont publiées

L'Objectif an 2000 de l'OIBT est adopté

1998

Les *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* sont publiés, afin d'actualiser les critères d'origine

2000

Les missions de diagnostic indépendantes commencent afin d'aider les pays à identifier les actions permettant de réaliser l'Objectif 2000

Le Groupe consultatif sur le commerce est créé

2002

Les Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaire sont publiées

Le Groupe consultatif de la société civile est créé

2006

Un nouvel AIBT est adopté. Il est axé sur l'économie internationale du bois, la gestion durable de la base de ressources, l'accroissement de la valeur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux, et favorise le commerce de bois issus de sources licites et pérennes

Situation de l'aménagement des forêts tropicales 2005, une étude complète en la matière, est publiée. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 36 millions d'hectares

2009

L'OIBT lance ses Programmes thématiques à titre pilote

Les Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois sont publiées

2013

Le nombre total de projets, avant-projets et activités que finance l'OIBT dépasse le millier, pour un montant de plus de 400 millions \$EU

Le nombre de membres de l'OIBT atteint 67, un record inédit

L'OIBT élabore une stratégie de gestion de ses connaissances

Dans le cadre du Programme OIBT-CITES, les espèces arborescentes inscrites à l'Annexe II de la CITES (le prunier d'Afrique au Cameroun, le ramin en Indonésie et l'acajou à grandes feuilles au Pérou) sont mieux gérées

Dans le cadre de l'Initiative OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, les aires transfrontalières de conservation, bénéficient d'un appui dans 20 pays

L'effectif des bénéficiaires d'une bourse de l'OIBT atteint au total 1 250, moyennant un investissement chiffré à 7,2 millions \$EU

L'OIBT, la FAO et l'ATIBT s'allient au sein d'une initiative destinée à favoriser la transformation plus poussée du bois dans le bassin du Congo

2001

L'OIBT fournit des ressources pour améliorer l'application de la législation forestière dans le contexte de la GDF

Le Groupe consultatif non officiel du Conseil est établi

2005

Les Critères et indicateurs révisés de l'OIBT, modèle de rapport inclus, sont publiés

Les Meilleures pratiques destinées à améliorer le respect de la législation dans le secteur forestier sont publiées

2010

L'Atlas mondial des mangroves est publié

2007

Les Directives révisées pour la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production sont testées sur le terrain

L'OIBT co-organise une conférence internationale historique sur le régime foncier des forêts

2011

L'AIBT de 2006 entre en vigueur (en décembre)

Situation de la gestion des forêts tropicales 2011 est publiée. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 53 millions d'hectares

2012

Les Programmes thématiques font désormais partie intégrante des travaux de l'OIBT

49^e Session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des comités

**Du 25 au 30 novembre 2013
Libreville (Gabon)**

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'OIBT. Il se réunit au moins une fois par an afin de discuter de questions variées qui ont pour objet de favoriser la gestion durable des forêts et le commerce des bois tropicaux produits dans une optique pérenne.

La 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités a été ouverte par le Président sortant du Conseil, M. José Trinidad Suazo Bulnes (Honduras), et a été honorée de la présence de Son Excellence M. Raymond Ndong Sima, Premier ministre et Chef du Gouvernement du Gabon; Son Excellence M. Gabriel Tchango, Ministre gabonais des eaux et forêts; Son Excellence M. Henri Djombo, Ministre de l'économie forestière et du développement durable de la République du Congo; M. Jorge Viana, Sénateur au Sénat fédéral brésilien; et M. John Scanlon, Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Il s'agissait de la première session du Conseil qui se tenait en dehors du siège de l'OIBT depuis l'entrée en vigueur de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006 (le nouvel accord international régissant les travaux du Conseil).

Dans ses remarques d'ouverture, M. Suazo a mis en exergue la ratification de l'AIBT de 2006 par la Colombie et le Brésil, ainsi que l'adhésion d'un nouveau membre, le Costa Rica, portant ainsi à soixante-sept le nombre de membres de l'OIBT, un record inédit.



Le nouveau Président du Conseil, M. Rob Busink, remet le marteau orné de son cadre au Président sortant, M. José Trinidad Suazo. Photo: R. Carrillo (OIBT)

Financement supplémentaire de

15,7 millions*

\$EU

annoncé pour:

- **11 nouveaux projets et 1 avant-projet pour une valeur de 5,13 millions \$EU****
- **Les activités suivantes dans le cadre du Programme biennal de travaux pour 2013-2014:**
 - Le Programme OIBT-CITES
 - La démonstration de programmes de crédit destinés aux petites et moyennes entreprises
 - L'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts
 - La compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts
 - Les Directives pour la restauration et la remise en état des forêts dégradées
 - La prévention des feux de forêt
 - La valorisation des relations publiques, de l'éducation et de la communication
 - La stratégie de gestion des connaissances de l'OIBT
 - L'élaboration des déclarations environnementales de produit
- **Le Fonds Freezailah pour les bourses**
- **Le mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) pour les bois entrant sur le marché de l'Union européenne sous autorisation FLEGT**

* Comprend une annonce d'un financement de 4 millions € par la Commission européenne en faveur du mécanisme SIM, lequel sera versé par tranches;

** On trouvera en appendice 3 le détail des projets nouvellement financés.

Durant la Session, le Conseil a, entre autres choses:

- **Reconduit** le mandat du Groupe consultatif informel
- **Fixé** les conditions du recrutement du nouveau Directeur exécutif (qui prendra ses fonctions en novembre 2015)
- **Fixé** les procédures permettant de répondre à des opportunités supplémentaires de financement pour l'Organisation
- **Approuvé** un atelier latino-américain sur la gestion durable des forêts (GDF) et la sensibilisation à la forêt, qui se tiendra en 2014
- **Examiné et approuvé** une stratégie de gestion des connaissances de l'Organisation
- **Examiné** la mise en œuvre des Programmes thématiques, qui ont financé 64 projets
- **Examiné** les faits nouveaux intervenus au niveau de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en matière de forêts et leurs possibles implications sur le plan des forêts tropicales et de l'économie des bois tropicaux dans le monde
- **Examiné** la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales
- **Examiné** le rapport sur les orientations techniques relatives à la quantification des avantages des projets de l'OIBT en termes de carbone
- **Tenu** des discussions avec le Groupe consultatif sur le commerce et le Groupe consultatif de la société civile sur des sujets tels que les approches du commerce en réponse aux exigences de légalité du marché ou encore les défis et opportunités en matière d'appui aux entreprises forestières légales exploitées par des propriétaires et collectivités locales de petite taille
- **Passé en revue** l'évaluation a posteriori de six projets achevés
- **Examiné** l'avancement de la mise en œuvre de 57 projets
- **Déclaré** achevés un total de 19 projets et d'un (1) avant-projet (voir l'appendice 1)
- **Examiné** les candidatures au Programme de bourses de l'OIBT et accordé 23 bourses pour un montant de 151 455 \$EU
- **Examiné** la mise en œuvre du Programme OIBT-CITES, qui conduit 21 activités spécifiques à chacun de huit pays.

Manifestations parallèles
organisées lors de la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux

Manifestations parallèles:

- Défis et opportunités en matière d'appui aux entreprises forestières légales exploitées par des propriétaires et collectivités locales de petite taille dans le contexte d'aujourd'hui, organisée par le Groupe consultatif de la société civile
- La certification par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) comme outil permettant de répondre aux exigences de pérennité et de légalité dans le monde, organisée par le FSC
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'identification et de traçabilité des bois en Afrique employant les empreintes génétiques et des isotopes stables, organisée par la délégation allemande

Lors de la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux, les bailleurs de fonds furent l'Union européenne ainsi que les Gouvernements du Japon, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de la Suisse et de la République de Corée. Des ressources ont également été obtenues du Fonds pour le partenariat de Bali et de donateurs du secteur privé (Marubeni et INDENA SAS). On trouvera en appendice 2 un descriptif des projets et avant-projets nouvellement financés.



La 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux à Libreville.
Photo: R. Carrillo (OIBT)



Une visite sur le site de la Société nationale des bois du Gabon, une entreprise d'exploitation forestière.
Photo: J. Madouma (OIBT)



Une démonstration de l'hospitalité gabonaise lors d'une réception officielle durant la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: J. Madouma (OIBT)

Marchés, commerce et industrie

Améliorer le recueil de données statistiques et leur communication dans le cadre d'un atelier national lié aux statistiques sur les produits forestiers

Un atelier national lié aux statistiques sur les produits forestiers a été organisé en avril 2013 à Haikou dans la province de Hainan en Chine. Organisé conjointement par l'OIBT, le Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la remise en état des forêts (APFNet) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il a réuni une quarantaine de participants.

Lors de cet atelier, des délégués de l'Administration forestière chinoise, de l'Administration générale des douanes chinoises, de l'Académie chinoise de foresterie, de l'APFNet, des provinces de Zhejiang, Jiangxi, Anhui et Xinjiang, de l'Association nationale des industries chinoises des produits forestiers, de la FAO et de l'OIBT ont présenté des exposés sur les divers défis que représentent le recueil et l'analyse des données ainsi que la définition des produits dans le secteur forestier.

L'atelier a abordé les difficultés entourant l'estimation de la production de bois ronds et contreplaqués en Chine. Ce fut aussi l'occasion pour d'importants acteurs du recueil et de la diffusion des statistiques au plan national de discuter des problèmes liés aux définitions des produits et d'y trouver une solution. Cet atelier a permis aux délégués des provinces de présenter les méthodes qu'ils utilisent pour recueillir les données et de parler des défis qu'ils rencontrent s'agissant de recueillir et de diffuser les statistiques.

Par ailleurs, du 2 au 4 décembre 2013, le Secrétariat de l'OIBT a participé à un atelier régional de la FAO sur la statistique à Debre Zeyit (Éthiopie), auquel ont participé des officiels chargés de la statistique issus du Burundi, de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya, du Sud-Soudan, du Soudan et de l'Ouganda. C'est la FAO qui a parrainé la participation de l'OIBT, dans le cadre de la collaboration de longue date entre ces deux organisations, laquelle a pour objectif d'améliorer les statistiques mondiales sur les produits forestiers. Bien qu'aucun des pays participants n'est à l'heure actuelle membre de l'OIBT, cet atelier fut une excellente occasion pour les pays d'Afrique de l'Est de mieux connaître l'OIBT et inversement.

Cet atelier, qui avait pour objet d'améliorer le recueil des données et les statistiques en Afrique de l'Est, a permis à l'OIBT de partager ses expériences en matière de recueil, validation et diffusion de données. Il a également offert l'occasion d'asseoir la collaboration internationale portant sur le recueil de données liées aux produits bois et de renforcer l'action conjointe de la FAO et de l'OIBT afin d'améliorer la qualité des données.



Un système de refroidissement de panneaux de fibres chez Hongtai, une entreprise de transformation du bois en Chine. Photo: J. Claudon (OIBT)



Des officiels chargés des statistiques lors de l'atelier régional de la FAO sur la statistique à Debre Zeyit en Éthiopie. Photo: J. Claudon (OIBT)

Promotion du commerce des bois tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées

Les travaux de l'OIBT destinés à favoriser le commerce des bois tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées ont conduit, entre autres choses, à mettre au point dans plusieurs pays des systèmes novateurs de traçabilité des bois. Six propositions visant à élaborer ces dispositifs ont été mises en œuvre, à raison de deux dans chacune des trois régions de producteurs de l'OIBT.

En 2013, l'OIBT a apporté un appui à l'entreprise guyanaise DTL en vue de mettre en place un système de traçabilité des bois reposant sur l'emploi d'ordinateurs portatifs et de scanners de code-barres dans le but de fournir des informations détaillées sur la nature et la localisation des bois produits par DTL et sur leur transport. L'interface entre le système de traçabilité de DTL et les mécanismes de contrôle forestier du gouvernement permet à la Commission forestière guyanaise de surveiller les opérations forestières de DTL afin d'assurer que cette entreprise soit en conformité avec les permis et autorisations exigés.

*Un officiel de la Commission forestière guyanaise scanne un code-barres apposé sur une grume.
Photo: P. Bholanath
(Commission forestière guyanaise)*



Facilitation de l'accès au marché

En 2013, le commerce international des bois tropicaux a continué de subir les effets de la crise financière et économique mondiale, plusieurs pays producteurs et consommateurs de bois tropicaux membres de l'OIBT connaissant une demande atone pour les produits bois primaires et transformés. Nombreuses sont les incertitudes qui subsistent concernant l'offre et la demande en produits bois tropicaux ainsi que l'accès à leur marché.

Plusieurs développements sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'accès au marché des bois tropicaux, comme suit:

- Les mesures de protection unilatérales sur les produits bois, telles les mesures anti-dumping ou compensatoires
- Les régimes internationaux sur l'environnement
- Le renforcement des politiques en matière de marchés publics
- Les exigences en matière de légalité des bois
- Diverses initiatives d'ordre régional ou national liées au commerce.



De manière grandissante, les consommateurs de bois tropicaux exigent que les produits proviennent de sources vérifiées d'origine légale et durable. Par ailleurs, les exigences et actions en matière de légalité des bois ont attiré l'attention des acteurs du commerce des bois tropicaux

Un chargement de sciages au Gabon, prêt pour le marché d'exportation. Photo: J. Madouma (OIBT)

Le Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) s'applique à une vaste gamme de bois et produits ligneux importés par l'UE. Plusieurs faits nouveaux notables sont intervenus en 2012, dont l'adoption par la Commission européenne du règlement d'application du RBUE, avant qu'il n'entre en vigueur le 3 mars 2013. Aux États-Unis, l'application des amendements de 2008 à la Loi Lacey a également entraîné une modification des pratiques chez les importateurs, fabricants et entreprises du bois afin d'éviter toute importation de bois issus de sources illicites. En Australie, l'entrée en vigueur de la Loi de 2012 sur l'interdiction de l'exploitation forestière illicite, qui prohibe l'importation et la transformation de bois d'origine illicite, est prévue en 2014. Toutes ces évolutions ont suscité beaucoup d'attention chez les acteurs du commerce des bois tropicaux.

Examen et évaluation de la situation mondiale des bois

Suite à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006, la publication *Examen et évaluation de la situation mondiale des bois* paraîtra de manière biennale (article 28). La prochaine édition (qui couvrira la période biennale 2013-2014) sera publiée en juin 2015.

Suivi de la certification des forêts et du bois

Dans le cadre des questions d'orientation politique qui intéressent les bois tropicaux, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés encourage, au cours de ses sessions annuelles, les discussions et l'échange d'informations sur le sujet de la certification des bois. En 2013, le Comité a ainsi examiné les progrès de la certification des forêts et du bois enregistrés en 2012. Il a noté que, en 2012, la superficie totale de forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT était de 24,9 millions d'hectares, ce qui représente 5,9 pour cent de la surface totale de forêts certifiées dans le monde (421,7 millions d'hectares). Cette année-là, 1 985 certificats de chaîne de traçabilité (CdT) étaient en cours de validité dans les pays producteurs membres de l'OIBT, soit 5,8 pour cent de leur nombre total dans le monde.

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la certification forestière fait appel à deux dispositifs internationaux de certification: le FSC et le PEFC.

FSC

- En 2012, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie totale de forêt certifiée par le FSC était de 16,7 millions d'hectares, ce qui représentait environ 9,9 pour cent de la surface totale de forêt certifiée par le FSC dans le monde.
- En 2012, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, le nombre de certificats de CdT délivrés par le FSC s'élevait à 1 669, soit 6,8 pour cent du total mondial.
- Les pays producteurs membres de l'OIBT possédant les plus importantes surfaces forestières certifiées par le FSC étaient les suivants:
 - Le Brésil—7,2 millions d'hectares et 927 certificats de CdT émis par le FSC
 - La République du Congo—2,5 millions d'hectares
 - Le Gabon—1,9 million d'hectares.

PEFC

- En 2012, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie totale de forêt certifiée par le PEFC était de 6,3 millions d'hectares, ce qui représentait 2,5 pour cent de la surface totale de forêt certifiée par le PEFC dans le monde.
- En 2012, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, le nombre de certificats de CdT délivrés par le PEFC s'élevait à 310, soit 3,1 pour cent du total mondial.
- Les pays producteurs membres de l'OIBT possédant les plus importantes surfaces forestières certifiées par le PEFC étaient les suivants:
 - La Malaisie—4,7 millions d'hectares et 249 certificats de CdT.
 - Le Brésil—1,66 million d'hectares et 46 certificats de CdT.

En outre, trois dispositifs nationaux de certification opèrent dans les pays producteurs membres de l'OIBT:

- Le Programme brésilien de certification forestière (CERFLOR)
- Le Conseil malaisien de certification forestière (MTCC)
- L'Institut indonésien d'écoétiquetage (LEI).

Le CERFLOR et le MTCC ont été avalisés par le PEFC, et leurs statistiques sur la certification sont incorporées dans celles de ce dernier. En Indonésie, 1,9 million d'hectares de forêt ont été certifiés au titre du LEI en 2012 et six certificats de CdT sont en vigueur. L'Indonésie a par ailleurs élaboré et mis en place le SVLK (le mécanisme indonésien de vérification de la légalité du bois) qui, fondé sur une approche de la certification, requiert que toutes les unités commerciales obtiennent des certificats de légalité.

En 2012, les forêts certifiées dans le monde l'étaient pour trois cinquièmes par le PEFC, contre près des deux cinquièmes par le FSC, mais celui-ci représentait la plus grande part des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT. Dans la région Asie-Pacifique, la superficie de forêt certifiée par le FSC a augmenté de 30 pour cent en 2012, comparée à 2011, tandis que le nombre de certificats de CdT a progressé de 20 pour cent; une hausse qui est essentiellement imputable à la demande croissante en bois certifié sur le marché nord-américain.

Le PEFC demeure le plus important dispositif de certification au monde, même si sa superficie de forêt certifiée a reculé de 3,3 pour cent entre 2011 et 2012. Il faut s'attendre à l'avenir à une expansion de la surface certifiée dans le cadre du PEFC, une fois que les dispositifs de certification en vigueur dans des pays producteurs membres de l'OIBT auront été reconnus. En outre, le MTCC a conjointement organisé la Semaine du PEFC à Kuala Lumpur en novembre 2013 dans le but de sensibiliser à la certification des forêts et de la promouvoir ainsi que ses contributions à la GDF. L'Assemblée générale du PEFC a approuvé par vote postal les normes soumises par le Conseil chinois de la certification forestière en vue de leur reconnaissance et a examiné la soumission de normes par l'organe nouvellement créé, Certification forestière indonésienne, également en vue de les avaliser.



*Un chargement de placages d'okoumé certifié en provenance du Gabon.
Photo: J. Madouma (OIBT)*

Analyse des incidences économiques des politiques d'achat public sur les marchés des bois tropicaux

L'OIBT a mené en 2013 une étude sur les politiques d'achat public afin d'évaluer leurs incidences économiques sur les marchés des bois tropicaux; d'actualiser les évolutions sur le plan des exigences en matière de légalité et des politiques; et d'évaluer les implications et les opportunités au niveau du marché pour les pays producteurs et consommateurs de l'OIBT. Le projet de rapport a été présenté en novembre 2013 lors de la 47e Session du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et du Comité de l'industrie forestière. Ce rapport sera finalisé en 2014 à la lumière des commentaires contribués par les membres.

Une analyse statistique d'ordre général menée dans le cadre de cette étude a conclu que:

- Les fluctuations de la demande reflètent une série de facteurs, notamment les tendances de l'économie générale et les préférences des consommateurs.
- Sur la majeure partie des marchés, la chute des importations de bois tropicaux est antérieure à l'introduction des politiques de marchés publics. En Europe, par exemple, ce recul a été le plus marqué dans les pays les plus touchés par la récente crise financière et économique, des pays qui n'étaient pas dotés d'une politique en matière de marchés publics.
- Aucun lien significatif au plan statistique n'a été mis en évidence entre les importations de bois tropicaux et les politiques de marchés publics.
- Les fournisseurs peuvent satisfaire aux exigences des politiques de marchés publics (ce que font nombre d'entre eux), mais cette mise en conformité implique un investissement important en temps et en argent, ce qui peut inciter certains fournisseurs à juger qu'il ne se justifie pas, compte tenu du marché de niche de certains produits.

Le projet de rapport a recommandé que l'OIBT joue un rôle plus important pour favoriser sur les marchés émergents la demande en bois tropicaux issus de sources légales et pérennes, et que l'Organisation concentre son action sur ces marchés en expansion pour, à l'avenir, développer et mettre en valeur ces bois.

*Des ouvriers empilent des panneaux assemblés par entures multiples qui sont fabriqués dans une usine appartenant à la collectivité au Mexique.
Photo: T. Yanuariadi (OIBT)*

Le Service d'information de l'OIBT sur le marché et le Rapport sur le marché des bois tropicaux

Le Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS) a pour vocation de mieux faire connaître la situation du marché des bois tropicaux et de diffuser des informations sur celui-ci. Sa principale publication, le *Rapport sur le marché des bois tropicaux* (TTMR), fournit depuis 1990 des données sur les prix de quelque 500 produits forestiers tropicaux et suit l'actualité du marché dans le monde. Le TTMR est diffusé en ligne, par courriel et en version imprimée à plus de 12 000 abonnés.

En 2012, la parution du TTMR avait été interrompue faute de budget, mais elle a repris en janvier 2013. Vingt-deux numéros du TTMR ont été publiés en 2013.

Il est possible de télécharger la dernière édition du TTMR (uniquement disponible en anglais) ainsi que les précédentes sur: www.itto.int/fr/mis_detail.

Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES

En 2013, le Programme OIBT-CITES a poursuivi ses activités de renforcement des capacités que les deux Organisations mènent en collaboration, l'UE ayant accordé une seconde subvention en appui à ces travaux, au vu de la forte demande de la part des pays participants. Des annonces de financement supplémentaires en faveur du Programme ont été reçues en 2011-2013 de l'Allemagne, des Pays Bas, de la Norvège, des États Unis d'Amérique et du secteur privé. Vingt et une activités spécifiques à chaque pays ont été approuvées et sont mises en œuvre dans huit pays; le tableau indique les espèces arborescentes concernées ainsi que le champ des activités.

Pays	Espèces arborescentes inscrites à l'Annexe II de la CITES	Champ des activités
Brésil Pérou	<i>Cedrela odorata</i> (cèdre rouge) et <i>Swietenia macrophylla</i> (acajou à grandes feuilles)	Renforcement des capacités en matière de préparation des Avis de commerce non préjudiciable exigés pour les espèces inscrites à l'Annexe II de la CITES et des dispositifs de traçabilité en ligne
Cameroun Congo République démocratique du Congo	<i>Pericopsis elata</i> (afroformosa) et <i>Prunus africana</i> (prunier d'Afrique)	
Madagascar	Espèces <i>Dalbergia</i> (palissandre) et <i>Diospyros</i> (ébène)	
Indonésie Malaisie	<i>Aquilaria/Gyrinops</i> spp. (bois d'agar) et <i>Gonystylus</i> spp. (ramin)	

Neuf activités supplémentaires que des pays ont soumises en 2013 sont en cours d'évaluation. Des réunions du Comité consultatif du Programme ont été tenues concomitamment à la 16^e Conférence des Parties (CdP) à la CITES, qui a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) en mars 2013, et durant la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux en novembre.

Un atelier international s'est réuni en janvier 2013 à Bali (Indonésie) afin de partager les expériences dégagées jusqu'à présent dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Il a réuni plus de 60 participants des pays ciblés, ainsi que des donateurs et autres organisations internationales aux fins d'orienter les travaux de la Phase II du Programme. Un atelier régional destiné à l'Amérique centrale et au Mexique a été organisé en juillet 2013 afin de présenter le Programme OIBT-CITES aux pays concernés dans cette région suite à l'inscription, durant la CdP-16, à la CITES de plusieurs espèces de *Dalbergia* présentes dans cette partie du monde.

Un partenariat stratégique

Outre les espèces inscrites aux annexes de la CITES, plusieurs espèces arborescentes sont susceptibles de bénéficier du partenariat noué entre l'OIBT et la CITES dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Depuis de longues années, la FAO tout comme la CITES favorisent en effet la gestion durable des forêts tropicales, ce qui explique pourquoi ce partenariat est aussi fructueux. Les organes directeurs de ces deux organisations ont reconnu la valeur stratégique de leur partenariat par des décisions et résolutions pertinentes préconisant la poursuite de cette coopération.

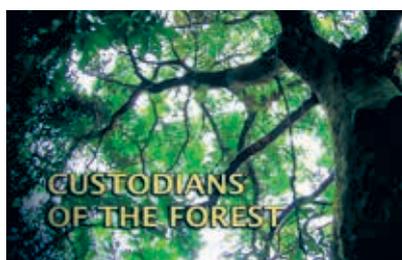
L'OIBT a créé une page Internet dédiée au Programme OIBT-CITES (www.itto.int/fr/cites_programme), qui comporte:

- Des informations sur le Programme
- Les rapports d'achèvement des activités
- Le Bulletin d'information du Programme
- Plusieurs types de matériel de sensibilisation aux résultats du Programme, telles des vidéos mettant en lumière les travaux menés dans chacune des régions tropicales, ou encore des brochures, affiches, bannières et autres matériaux.

On met actuellement au point une boîte à outils contenant, entre autres choses, les résultats du Programme ainsi que des orientations sur les Avis de commerce non préjudiciable relatifs aux espèces arborescentes. Elle sera mise en ligne dès qu'elle sera terminée.

La concertation avec le Secrétariat de la CITES s'est poursuivie en 2013 en vue d'orienter et de cibler les activités du Programme. Les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES ont continué de se consulter sur le Programme, et ils ont organisé des réunions ordinaires avec les donateurs et parties prenantes clés et y ont participé. Le Secrétariat de l'OIBT a envoyé une délégation lors de la CdP-16 à la CITES, au cours de laquelle les participants ont été informés de l'avancement du Programme OIBT-CITES, tandis qu'une manifestation parallèle a été organisée conjointement avec le Secrétariat de la CITES. Des délégués du Secrétariat de la CITES, dont son Secrétaire général, M. John Scanlon, ont assisté à une réunion au siège de l'OIBT en août 2013 sur l'orientation future du Programme. Un membre du Secrétariat de la CITES était présent lors de la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux, durant laquelle il a informé les délégués présents des développements pertinents intervenus au niveau de la CITES. Après la Session, les Secrétariats ont tous deux participé à une réunion (à Bruxelles) du Groupe d'examen scientifique de l'UE, qui est chargé des dossiers intéressant la CITES.

*Régénération naturelle du
cèdre rouge au Pérou.
Photo: C. Garnic*



Des vidéos sur les travaux du Programme OIBT-CITES sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT: www.youtube.com/user/ittosfm.

La Discussion annuelle sur le marché



La Discussion annuelle de 2013 sur le marché, qui s'est tenue pendant la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux, avait pour thème: «Approches du commerce pour satisfaire aux exigences du marché en matière de légalité». Cette réunion avait pour objet de partager les expériences sur:

- Le développement de la vérification de la légalité
- Les négociations sur les Accords de partenariat volontaire (APV) avec l'UE
- Les incidences du RBUE sur la structure du secteur du bois dans les pays importateurs
- Les retombées du nouveau règlement sur les flux commerciaux de bois tropicaux

M. Barney Chan (quatrième en partant de la droite) ouvre la Discussion annuelle de 2013 sur le marché. Photo: R. Carrillo (OIBT)



Chute des importations de bois tropicaux par l'UE

M. Rupert Oliver, le Directeur général de *Forest Industries Intelligence Ltd* (Royaume-Uni), a expliqué que, s'il était trop tôt pour évaluer les incidences directes du RBUE sur le commerce, la charge, sur les plans de la gestion et des coûts, qu'implique l'exigence de diligence raisonnée risquait d'amener les petites entreprises à ne plus importer directement pour s'en remettre aux grands importateurs qui s'occuperont des démarches administratives liées au RBUE. Cette restructuration pourrait entraîner une hausse des prix des bois tropicaux dans la mesure où les importateurs répercuteront les coûts supplémentaires de transaction sur les utilisateurs finaux, ce qui sapera la compétitivité des produits bois tropicaux sur le marché.

M. Rupert Oliver parle du RBUE durant la Discussion annuelle sur le marché. Photo: R. Carrillo (OIBT)



M. Ivan Tomaselli, Président de l'entreprise *STCP Engenharia de Projetos Ltda* (Brésil), a indiqué que, au Brésil, les exportations de bois tropicaux étaient globalement en baisse (y compris en direction de l'UE), mais que la consommation intérieure était en hausse. En l'absence de bois sous autorisation FLEGT de l'UE [Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux], en vertu du RBUE, les opérateurs au sein de l'UE qui mettent des produits bois sur le marché de l'UE sont tenus d'exercer une «diligence raisonnée» afin de minimiser le risque d'introduire des bois illégaux dans la chaîne d'approvisionnement.

M. Ivan Tomaselli s'exprime durant la Discussion annuelle sur le marché. Photo: R. Carrillo (OIBT)

Points saillants de la Discussion

Dans l'introduction à la Discussion, on a observé que l'exploitation forestière illicite et le commerce qui lui est associé sapient les structures économique, sociale et environnementale et qu'ils avaient accru les préoccupations liées à la surexploitation et à la gestion forestière inadéquate. Ces inquiétudes ont donné lieu à des mesures politiques destinées à mettre un terme au commerce des produits bois de source illégale, y compris des mesures incitatives de type commercial (la certification) et, plus récemment, des mesures réglementaires et d'application. Des initiatives comme le RBUE ou autres règlements régissant les importations pourraient toutefois avoir, directement ou indirectement, des effets indésirés sur les flux commerciaux.

Convergence entre les évolutions en matière de politique intérieure et les APV: la formule pour aller de l'avant

M. Alhassan Attah, un consultant en marketing du Ghana, a indiqué que l'APV ghanéen est considéré dans son pays comme étant un outil qui aide à réaliser l'aspiration du gouvernement à «mettre en place un environnement qui favorise la GDF, améliore les modes de subsistance en milieu rural et permet à l'industrie d'être efficace au sein d'un climat de bonne gouvernance».

M. Maudiward, Attaché à la foresterie à l'Ambassade d'Indonésie au Japon, a insisté sur la forte synergie existant entre l'APV et l'engagement du Gouvernement indonésien en faveur du développement durable, de la lutte contre le changement climatique et de la réduction de la pauvreté tout en assurant également des avantages à l'industrie.



Lors des discussions ayant eu lieu dans le cadre des négociations portant sur les APV avec le Ghana et l'Indonésie, il a été observé que, si faire participer toute une diversité d'acteurs aux négociations était certes une tâche ardue et difficile, les groupes qui auraient été sinon marginalisés en retireraient des bénéfices et que cela était donc susceptible de renforcer la gouvernance forestière.

M. Alhassan Attah (Ghana, à g.) et M. Maudiward (Indonésie) présentent leur exposé sur les évolutions de la politique intérieure de leur pays par rapport aux APV. Photos: M. Alhassan Attah—R. Carrillo (OIBT); M. Maudiward—J. Madouma (OIBT)



M. Boubacar ben Salah, Président du Syndicat des producteurs industriels du bois de Côte d'Ivoire, a informé les participants que la principale raison (mais non la seule) pour laquelle la Côte d'Ivoire avait ouvert des négociations sur un APV avec l'UE était de garantir le marché d'exportation le plus important pour son pays. Il a toutefois ajouté que le processus de l'APV aiderait à freiner le recul de la superficie forestière en Côte d'Ivoire et à améliorer la gouvernance dans le secteur.

M. Boubacar ben Salah (Côte d'Ivoire) s'exprime pendant la Discussion annuelle de 2013 sur le marché. Photo: R. Carrillo (OIBT)



Certification et compatibilité avec le FLEGT

M. Ralph M. Ridder, le Directeur général de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) (France), a indiqué que, si la certification des bois avait effectivement stimulé la gouvernance forestière, la GDF et le développement du marché, les pays membres de l'ATIBT éprouvent de plus en plus de difficultés à commercialiser les bois certifiés. Il a reconnu le rôle du RBUE et des APV-FLEGT s'agissant de lutter contre l'exploitation forestière illicite, mais a ajouté que, bien que le RBUE stipule que «la certification ou autre dispositif vérifié par un tiers peuvent être utilisés dans les procédures d'évaluation des risques», les exportateurs constatent que la certification ne garantit pas automatiquement la conformité au RBUE.

M. Ralph Ridder a indiqué que les bois certifiés étaient de plus en plus difficiles à commercialiser. Photo: R. Carrillo (OIBT)

Une campagne de marketing s'impose

Malgré la reprise économique sur les marchés traditionnels des bois tropicaux, il est peu probable de voir la consommation de feuillus tropicaux augmenter sensiblement sur le court à moyen terme. Lors de la Discussion annuelle de 2013 sur le marché, les orateurs ont fait part de la nécessité impérieuse que soit menée une campagne coordonnée de marketing des bois tropicaux pour stimuler la demande.

Les feuillus tropicaux offrent une puissance narrative positive qui a besoin d'être articulée afin d'améliorer la compétitivité des produits bois tropicaux, ont-ils affirmé.

*Des participants à la Discussion annuelle sur le marché;
des platelages en bois tropicaux destinés à l'export.
Photos: R. Carrillo (OIBT)*



Manifestation spéciale du Groupe consultatif de la société civile

Cette manifestation s'est tenue durant la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux dans le but d'explorer les opportunités d'un appui aux propriétaires et entreprises forestières des collectivités de petite échelle, ainsi que les défis impliqués, en s'attachant plus particulièrement à l'Afrique et à l'Asie. Spécifiquement parlant, on a examiné durant cette manifestation:

- Les opportunités au sein du cadre FLEGT et des APV de l'UE pour les propriétaires et entreprises forestières des collectivités de petite échelle
- Les enseignements tirés dans le cadre de l'élaboration de modèles de réglementation fondés sur un régime foncier sûr et la participation des parties prenantes au processus décisionnaire
- Les incidences de la réglementation libérienne régissant le sciage de long sur les petites entreprises et la légalité de l'offre en bois sur le marché intérieur
- La vision du Gabon en matière de foresterie communautaire
- Favoriser des entreprises forestières légales sur la base de l'égalité entre les femmes et les hommes: les enseignements tirés du Réseau de femmes pour la gestion communautaire des forêts
- Des modèles prometteurs pour la foresterie communautaire en Indonésie
- L'évolution des approches du FSC en matière de certification de petite échelle et des forêts communautaires.

Les participants à cette manifestation ont trouvé un accord sur les questions nécessitant une attention urgente, dont la réalisation de l'égalité femmes-hommes dans les entreprises forestières communautaires, et le renforcement des capacités des propriétaires et entreprises forestières des collectivités de petite échelle afin de comprendre les lois nationales.



Des panélistes participent à la manifestation parallèle du Groupe consultatif de la société civile. Photo: R. Carrillo (OIBT)

Promotion des technologies efficaces de transformation du bois dans les pays producteurs

En 2013, l'OIBT a financé au Guatemala et au Mexique une formation destinée à accroître les compétences sur le plan des technologies efficaces de transformation du bois dans des aménagements allant de la scierie à des usines de fabrication de meubles et de placages. Cette formation en entreprise, qui a été menée par un consultant indépendant, a inclus un examen physique des installations des scieries et un audit technique axé sur les éléments suivants:

- Manutention des grumes dans le parc à grumes
- Fabrication de sciages
- Fabrication de contreplaqués
- Entretien des scies
- Conditionnement et séchage à l'air libre
- Séchage en étuve et ébouillantage
- Transformation du bois, dont tronçonnage, classement et triage, contre-placage, moulurage, rabotage, sciage, sciage de long, ponçage, revêtement et peinture, réparation et finition
- Emballage
- Gestion des résidus
- Maintenance
- Agencement de l'usine
- Sécurité.

L'audit technique a aidé à:

- Identifier les procédures et techniques non conformes
- Proposer et faire la démonstration des approches appropriées
- Examiner les procédures d'exploitation standard à chaque étape de la chaîne de process afin de repérer les faiblesses et de proposer des solutions techniques.

*Des ouvriers améliorent leurs compétences en entretien des scies dans le cadre d'un exercice de formation de l'OIBT dans une usine au Mexique.
Photo: T. Yanuariadi (OIBT)*





«La formation dispensée par les experts de l'OIBT qui a été organisée dans les États de Quintana Roo et d'Oaxaca au Mexique fut très enrichissante pour les industries du sciage. D'importantes suggestions destinées à améliorer la transformation du bois ont été contribuées, lesquelles ont aidé à accroître l'efficacité des entreprises participantes et à améliorer la qualité des produits transformés. Nous espérons que ces améliorations se traduiront rapidement par des créations d'emplois et de revenus dans l'industrie forestière. Cette activité confirme l'appui de l'OIBT au développement de la filière forestière au Mexique. Nous espérons continuer à bénéficier du concours de l'OIBT pour élargir ces pratiques dans des formations en entreprise, et ce dès cette année.»

M. J. Armando Alanis, Directeur de la Coopération internationale, Agence nationale mexicaine de la foresterie, 2014

Une ouvrière d'une scierie au Mexique apprend une meilleure technique d'entretien des scies au cours d'une formation de l'OIBT. Photo: T. Yanuariadi (OIBT)

Étude sur les besoins en savoir-faire et technologies au sein de l'industrie forestière

Dans le cadre de son Programme de travail biennal pour 2013–2014, l'OIBT a mené une étude ayant pour objet d'identifier les lacunes en matière de savoir-faire et de technologies qui, si elles étaient comblées dans le cadre de projets financés par l'OIBT, pourraient améliorer l'efficacité des industries des bois tropicaux.

Les objectifs spécifiques de cette étude consistaient à:

- Déterminer les domaines prioritaires régionaux pour les industries du bois chez les pays producteurs et consommateurs, et autres parties prenantes
- Identifier les pays et domaines éligibles à la phase de démonstration d'une activité qui sera menée en 2014
- Renforcer le rayonnement de l'OIBT auprès de l'industrie des bois tropicaux.

Il ressort des réponses à cette étude que, au niveau mondial, les domaines prioritaires en matière de transfert de technologie et de savoir-faire sont les suivants:

- Apporter un appui au développement de produits à valeur ajoutée et à leur commercialisation
- Mettre à disposition davantage d'informations sur les essences moins utilisées.

Les prochaines étapes dans la mise en œuvre de cette activité, qui seront exécutées en 2014, consisteront à définir des instruments de diffusion et des activités de démonstration en rapport avec ces sujets.

Reboisement et gestion forestière

Lignes directrices volontaires OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles

Lors de sa 49^e Session, le Conseil international des bois tropicaux a décidé d'adopter, d'ici au 31 juillet 2014, par le biais d'une procédure électronique de non-objection, le projet final des *Lignes directrices OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles* [Décision 4(XLIX)], en tenant compte de la nature volontaire du document et d'une certaine flexibilité dans son application.

*Un habitant de la région contemple un peuplement d'arbres neram (*Dipterocarpus oblongifolius*) dans le Sanctuaire de vie sauvage de Lanjak-Entimau au Sarawak (Malaisie). Photo: P. Chai*



Quantification des avantages, en termes d'émissions de carbone, résultant de projets de l'OIBT

Une étude a été menée afin de quantifier les avantages, en termes d'émissions de carbone, que génèrent des projets de l'OIBT. Trois projets ont été sélectionnés au titre d'études de cas:

- Modèle de financement de la GDF à San Nicolas (Colombie)
- Programme de développement des femmes et de la foresterie tropicale, Phase 1 (Ghana)
- Développement du Sanctuaire de faune sauvage de Lanjak-Entimau au titre d'aire protégée dans son intégralité (Malaisie).

Un projet de rapport préparé d'après les conclusions de l'étude a été présenté au Comité du reboisement et de la gestion forestière pour examen à sa 47^e Session. Compte tenu du caractère évolutif de l'étude et de la nécessité d'évaluer plus en profondeur si les orientations indiquées dans ce rapport étaient applicables, les pays membres de l'OIBT ont été invités à contribuer des commentaires.

Autres travaux de politique d'orientation en cours

En 2013, l'OIBT a rendu compte de l'avancement d'autres travaux de politique d'orientation, dont les résultats seront visibles en 2014, comme suit:

- Favoriser la compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts
- Promouvoir l'application des directives relatives à la gestion durable des forêts tropicales secondaires, à la restauration des forêts tropicales dégradées et à la réhabilitation des surfaces forestières dégradées
- Contribuer à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies en matière de réduction et apporter un appui aux réseaux régionaux de lutte contre les incendies de forêts
- Renforcer la coopération entre l'OIBT et les pays de l'ACTO concernant les critères et indicateurs de la GDF et sujets connexes, dont les résultats d'un atelier régional portant sur l'harmonisation entre les critères et indicateurs de l'OIBT et le Processus de Tarapoto.

Programmes thématiques de L'OIBT

Mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT

Les Programmes thématiques constituent une innovation de l'AIBT de 2006. Cinq ont été créés jusqu'à présent:

- Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)
- Réduction du déboisement, de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)
- Gestion et entreprises de forêts communautaires (CFME)
- Transparence du commerce et des marchés (TMT)
- Développement et efficacité de l'industrie (IDE).

Suite à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006, les Programmes thématiques font désormais partie intégrante des travaux de l'Organisation.

Au Mexique, les membres d'une communauté forestière du Veracruz sont formés aux meilleures pratiques sylvicoles dans le cadre du projet RED-PDO45/11 Rev.2 (M). Photo: G. Sanchez Vigil (INECOL)



Cycles des Programmes thématiques de 2013

Trois cycles d'appel à soumettre des propositions dans le cadre des Programmes thématiques ont été lancés en 2013: il s'agissait des 5^e et 6^e cycles pour le TFLET et du 4^e cycle pour la TMT. Sur les dix propositions soumises au titre du 5^e cycle consacré au TFLET, une proposition a été approuvée et financée en vue de sa mise en œuvre immédiate (voir l'appendice 4).

Seize propositions émanant de onze pays membres ont été reçues dans le cadre du 6^e cycle se rapportant au TFLET et trois autres de trois pays membres au titre du 4^e cycle relevant de la TMT (les décisions relatives au financement dans le cadre de ces cycles étaient attendues en début d'année 2014). Le tableau 1 indique le total des annonces de financement, par bailleur de fonds, se rapportant aux Programmes thématiques de l'OIBT depuis leur démarrage complet dans le cadre du Plan d'action stratégique 2013-2018.

Tableau 1:
Financements annoncés et reçus en faveur des Programmes thématiques dans le cadre du Plan d'action stratégique pour 2013-2018, au 31 décembre 2013

(\$EU)						
Source	TFLET	REDDES	CFME	TMT	IDE	Total
Australie	1 941 098	-	-	-	-	1 941 098
UE/CITES	-	-	-	307 130	-	307 130
Suisse	-	300 000	-	-	-	300 000
Japon	200 000	-	-	-	-	200 000
États-Unis	50 000	-	-	-	-	50 000
Total	2 191 098	300 000	-	307 130	-	2 798 228

Situation des Programmes thématiques

Dans le cadre des Programmes thématiques (figure 1), un total de 64 projets, avant-projets et activités ont été approuvés en vue de leur financement, pour un total de 17 859 335 \$EU. La figure 2 indique la répartition par pays des projets en cours dans le cadre de ces Programmes. Vingt et un projets financés au titre des Programmes thématiques sont achevés (voir l'appendice 2 pour la liste des projets achevés en 2012).

Note: aucun projet relevant de l'IDE n'a été approuvé pour financement.

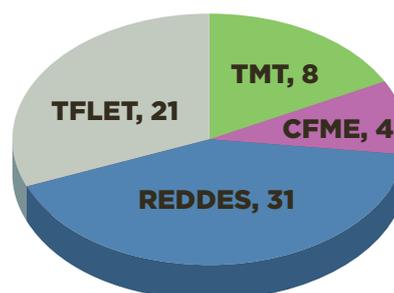


Figure 1:
Projets approuvés et financés,
par Programme thématique

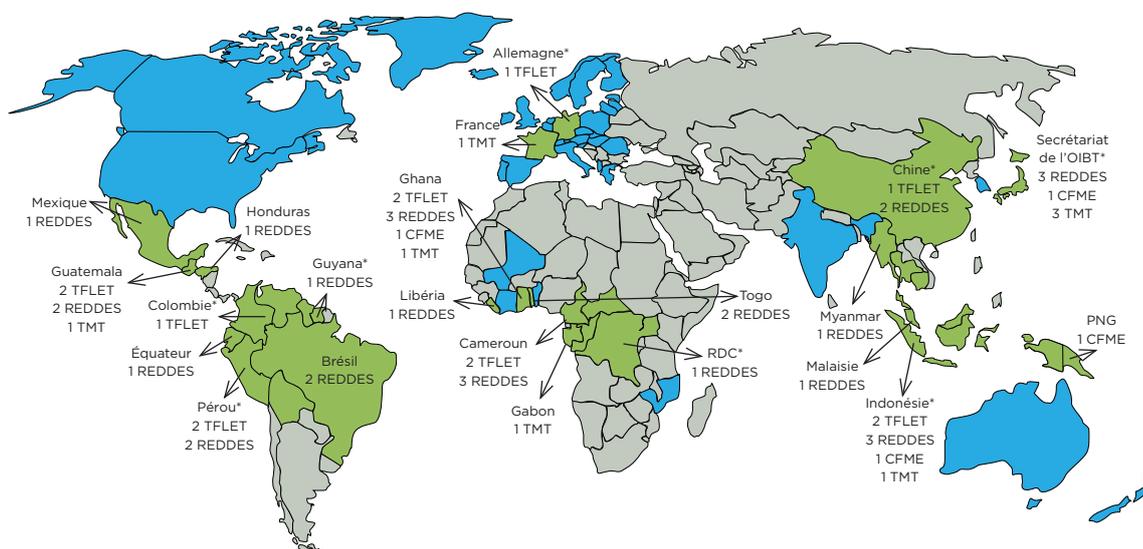


Figure 2: Répartition géographique par pays des projets en cours dans le cadre des Programmes thématiques

Note: RDC = République démocratique du Congo;

- = pays membre où des projets sont en cours au titre d'un Programme thématique;
- = pays membre où aucun projet n'est en cours au titre d'un Programme thématique;
- * = Au moins un projet est achevé dans le pays membre.

Bourses de L'OIBT

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres.

Depuis sa création en 1989, le Programme de bourses de l'OIBT a permis à plus de 1 250 jeunes et professionnels à mi-carrière de plus de 45 pays de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Le total de l'investissement dans ce programme avoisine 7,2 millions \$EU, le Japon ayant alimenté 74 pour cent de cette somme, les États-Unis 16 pour cent, les Pays-Bas 6 pour cent et l'Australie 4 pour cent, tandis que le reliquat est alimenté par diverses sources, dont le secteur privé.

La Commission de sélection s'est réunie à deux reprises en 2013 pour accorder un total de 48 bourses à des professionnels de 17 pays membres. La valeur totale de ces bourses était de 300 475 \$EU. Les figures 3 à 6 indiquent la répartition de ces bourses par région, type et genre.

M^{me} Grace Gyabaah reçoit son diplôme de mastère à l'Université des sciences et de technologie à Kumasi (Ghana). Photo: G. Gyabaah



Processus de candidature
en ligne

Il est possible de remplir en ligne un
dossier de candidature à une bourse sur:

<http://www.itto.int/fr/feature20/>

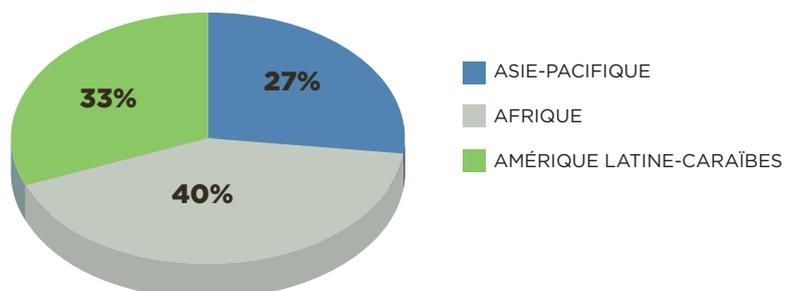


Figure 3: Bourses attribuées en 2013 par région

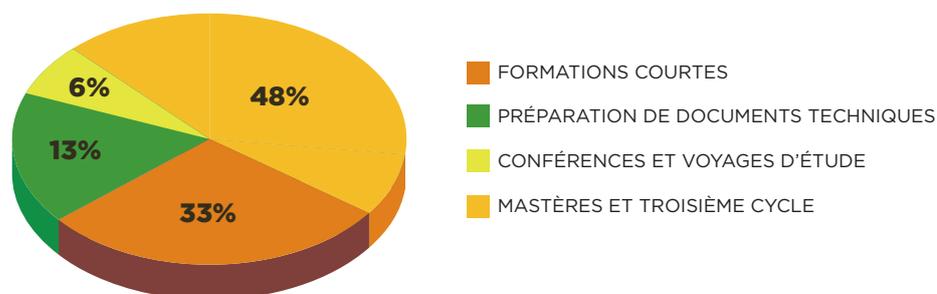


Figure 4: Pourcentage de bourses attribuées en 2013 par objectif

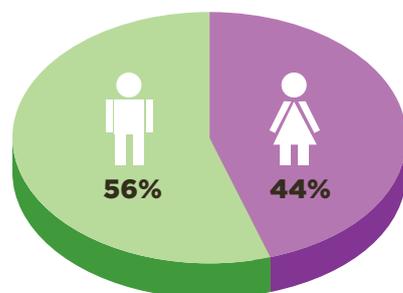


Figure 5: Pourcentage de bourses attribuées en 2013 par genre

Le Réseau de Bourses de l'OIBT



Un réseau en ligne des anciens boursiers de l'OIBT a été créé afin d'encourager le partage des informations et connaissances au sein des anciens boursiers de l'OIBT sur la gestion durable et l'utilisation durable des forêts tropicales et autres questions connexes, faciliter les travaux en collaboration chez les anciens boursiers de l'OIBT et aider au développement de leur carrière. Le site Internet a été mis en service en juin 2014.

Des bénéficiaires d'une bourse de l'OIBT originaires de Colombie, de l'Équateur et du Guatemala figuraient au nombre des participants au programme d'études «Gestion diversifiée de la forêt tropicale» du Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza au Costa Rica. Photo: J. Guevara

Participation de l'OIBT en matière de coopération et collaboration internationales

6

14-15
février

2013

Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques forestières et le processus du Questionnaire commun sur le secteur forestier Rome (Italie)

L'OIBT a poursuivi sa participation au Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques forestières et le processus du Questionnaire commun sur le secteur forestier, a participé à une réunion ayant pour objet d'examiner les révisions proposées pour le système harmonisé de classification douanière et les préparatifs relatifs à la distribution du Questionnaire commun sur le secteur forestier.

21
mars

2013



L'OIBT s'est jointe aux célébrations de la première Journée internationale des forêts à travers le monde, en choisissant de partager vingt et une histoires (répertoriées ci-dessous) sur ses travaux pour illustrer les liens profonds qui unissent les populations et les forêts tropicales.

Afrique

- Conservation et emploi de plantes médicinales issues de la forêt au Ghana
- Critères et indicateurs relatifs aux forêts africaines
- Contrôle de la légalité forestière au Cameroun

Asie

- Mise au point de méthodes de suivi, de communication des rapports et de vérification destinées à la compensation carbone en Indonésie
- Reverdir le Myanmar
- Gestion participative des forêts dans le cadre de l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Indonésie
- Encourager les achats de bois d'origine légale chez les petites et moyennes entreprises (PME) en Chine
- Le bois de santal: l'or vert de l'Indonésie
- Le projet de conservation transfrontière de la biodiversité dans le Triangle d'émeraude au Cambodge et en Thaïlande

Amérique latine

- Améliorer les systèmes d'information en vue d'accroître le respect de la légalité dans le secteur forestier au Guatemala
- Commercialisation de semences d'essences forestières en Amazonie péruvienne
- Gestion des forêts par les collectivités rurales au Guatemala
- Évaluation économique de l'environnement de la forêt côtière au Mexique
- L'écotourisme dans les concessions forestières au Pérou
- Valorisation des informations sur le marché au service du secteur forestier au Guyana
- Services environnementaux de la forêt d'Ucayali au Pérou
- Gestion participative des feux de forêt au Panama
- Parcelles de suivi permanent de la forêt au Guatemala
- Restauration, exploitation et gestion durables des forêts de bambou au Pérou
- Restauration des écosystèmes sous-humides par la reforestation au Pérou
- Exploitation des essences issues de forêts secondaires au Pérou

25-30
mars
2013

Conférence mondiale sur le teck 2013: Partager notre planète - Mise au point d'un modèle de production de teck au service de la valorisation de l'humanité Bangkok (Thaïlande)

Ont participé à cette conférence des planteurs de teck, négociants en bois, chercheurs ainsi que des organisations régionales et internationales représentant plus de 35 pays. L'OIBT y était présente au titre de co-organisateur en partenariat avec Teaknet, un projet relatif à la conservation génétique des plantes mené dans le cadre de l'Initiative royale de son Altesse royale la Princesse Maha Chakri de Thaïlande, avec la collaboration de la FAO et de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO).

L'OIBT, qui recueille des données sur les prix du teck depuis 1997 dans le cadre de son Service d'information sur le marché (MIS), a partagé son évaluation des tendances du marché.

La conférence a couvert quatre autres sujets présentant un intérêt pour le secteur du bois de teck:

- Génétique, sylviculture et utilisation
- Environnement, changement climatique et marché du carbone
- Économie et investissement
- Développement rural

Le Comité de pilotage de Teaknet, dont est membre l'OIBT, s'est réuni durant la conférence.



La Conférence mondiale sur le teck 2013.
Photo: R. Carrillo (OIBT)

15-17
mai
2013

FNUF-10 Istanbul (Turquie)

L'OIBT a participé à la 10^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF-10), qui s'est tenu à Istanbul (Turquie). Le FNUF-10 comportait, entre autres, un volet ministériel (les 8 et 9 avril) ainsi qu'un dialogue multipartite.



(De g. à d.) M. Niels Elers Koch,
Président de l'IUFRO; M. Stewart
Maginnis, Directeur mondial du Groupe
des solutions ancrées dans la nature
auprès de l'Union internationale des
instituts de recherches forestières
(IUFRO); et M. Emmanuel Ze Meka,
Directeur exécutif de l'OIBT.
Photo: F. Dejon (ENB)

31 mai
-3 juin

2013

5^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique: main dans la main avec une Afrique plus dynamique Yokohama (Japon)

Ont participé à la 5^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) plus de 2 000 personnes, comprenant des délégations de 51 pays d'Afrique ainsi que des délégués de pays hors Afrique, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. Dans la liste des participants figuraient quelque 40 chefs d'État, ministres et ambassadeurs, ainsi que M. Ban Ki-moon, le Secrétaire général des Nations Unies.

Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka, était l'un des orateurs programmés lors de la séance thématique de la TICAD V intitulée «Dans la perspective du Programme de développement au-delà de 2015» que présidait le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Dans son allocution, M. Ze Meka a mis en avant le rôle que peuvent jouer les forêts africaines pour faire face aux défis de l'agenda du développement au-delà de 2015.

En collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'OIBT a organisé une manifestation parallèle sur l'action menée pour faire avancer la gestion durable des forêts africaines. Durant celle-ci, à laquelle a participé plus d'une centaine de personnes, l'OIBT a présenté des propositions de projets ayant pour objectif d'aider ses pays membres africains à améliorer la gestion durable de leurs forêts tropicales.

L'OIBT et le Département de Kanagawa ont organisé conjointement un déjeuner auquel étaient présents plus de 600 participants à la TICAD V. Les convives ont assisté à la signature d'un accord entre l'OIBT, le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire portant sur la mise en œuvre d'un nouveau projet de l'OIBT destiné à remettre en état les surfaces forestières qui ont été dégradées au cours de la guerre civile en Côte d'Ivoire.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, préside la 3^e Séance thématique lors de la TICAD V. Photo K. Sato (OIBT)



5-7
juin

2013

APFNet Kunming, province du Yunnan (Chine)

L'OIBT a poursuivi en 2013 sa collaboration avec l'APFNet, en participant à des réunions de son Comité de pilotage et de son Groupe d'experts chargé de l'évaluation des projets. L'OIBT a également collaboré avec l'APFNet et la FAO à l'organisation d'un atelier sur les statistiques forestières à Hainan en Chine (voir page 7).

20-22
juin
2013

Congrès mondial de *BirdLife International* Ottawa (Canada)

L'OIBT a effectué un exposé préliminaire sur la situation de la gestion des forêts tropicales lors d'un atelier intitulé «Forêts de l'espoir: conserver les forêts tropicales et lutter contre le changement climatique» organisé durant le Congrès mondial de *BirdLife International*.

L'OIBT et *BirdLife International* collaborent dans le cadre du protocole d'accord que les deux organisations ont signé en janvier 2012. Par exemple, l'OIBT travaille avec *BirdLife International* et *Pronatura* pour que les *Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* soient appliquées dans les forêts du site d'un projet mis en œuvre au Mexique.

*Un héron dans le
Chiapas au Mexique.
Photo: R. Carrillo (OIBT)*



27
juin
2013

L'OIBT et l'AFoCO signent un protocole d'accord Séoul (Corée)

Reconnaissant l'intérêt commun que partagent la Coopération ASEAN-République de Corée sur les forêts (AFoCo) et l'OIBT s'agissant d'apporter un appui au développement durable dans le cadre de travaux d'orientation politique et de projets en matière de GDF, les secrétariats de ces deux organisations ont signé un protocole d'accord le 27 June 2013 au siège de l'AFoCo à Séoul en Corée.

Ce protocole d'accord va faciliter la mise en œuvre des activités menées conjointement en vue de renforcer la GDF en Asie du Sud-Est. En particulier, ces travaux conjoints privilégieront la restauration des surfaces forestières dégradées afin de promouvoir des moyens d'existence pérennes, la conservation de la biodiversité, la protection des sols et des eaux et l'atténuation du changement climatique ainsi que l'adaptation à ses effets. Par ailleurs, les travaux menés conjointement dans le cadre de ce protocole d'accord favoriseront la fourniture de services environnementaux forestiers, y compris la mise au point de dispositifs de rémunération de ces services.



*M. Hadisusanto Pasaribu (à g.)
et M. Emmanuel Ze Meka
signent le protocole d'accord
entre l'AFoCo et l'OIBT.
Photo: H.O. Ma (OIBT)*

14-16
août
2013

2^e Réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie Cuzco (Pérou)

L'OIBT a participé à cette réunion, qui avait pour objet de renforcer la coopération entre les membres de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le secteur privé et la société civile à travers la réalisation de la GDF. Un délégué de l'OIBT figurait parmi les orateurs de la table ronde sur les menaces et défis pour la GDF dans la région de l'APEC et faisait partie des panélistes du dialogue organisé par l'APFNet entre les ministres et le secteur privé sur les perspectives de l'offre et de la demande en produits forestiers dans la région de l'APEC. Lors de ses deux interventions, l'OIBT a insisté sur la nécessité pour le secteur forestier de tirer parti des dernières technologies numériques afin de promouvoir la GDF et d'accroître le commerce des bois, produits bois et PFNL obtenus de sources légales et pérennes.



Cérémonie d'ouverture de la 2^e Réunion des ministres de l'APEC en charge de la foresterie.
Photo: F. Pastore (OIBT)

12-14
septembre
2013

4^e Conférence mondiale sur le Partenariat international pour l'Initiative Satoyama: mettre en œuvre la stratégie de l'IPSI au service de la biodiversité et du bien-être de l'humanité Fukui (Japon)

Cent vingt-quatre délégués émanant de 68 organisations membres ont participé à cette conférence sur le Partenariat international pour l'Initiative Satoyama (IPSI). M. Kazunori Tanaka, Vice-ministre principal de l'environnement au sein du Gouvernement du Japon, et M. Issei Nishikawa, Gouverneur du département de Fukui, ont délivré les remarques d'ouverture. Durant cette conférence, l'Assemblée a avalisé le Plan d'action quinquennal de l'IPSI, qui prévoit un cadre d'accompagnement destiné à orienter la mise en œuvre des activités en ligne avec les quatre objectifs stratégiques décrits dans la Stratégie du Plan d'action de l'IPSI.

Des délégués de l'OIBT et du Gouvernement du Bénin ont présenté l'activité qu'ils mènent conjointement en matière de conservation des forêts sacrées et des sites RAMSAR au Bénin. Il a été observé que ce fut l'une des premières activités de l'IPSI à être mise en œuvre sur le terrain.



Le délégué de l'OIBT a modéré le Groupe 1, qui s'est concentré sur la gestion intégrée des paysages socio-écologiques de production, a également présenté trois affiches sur les travaux de l'OIBT se rapportant à la conservation de la biodiversité et aux mangroves.

Les participants à la 4^e Conférence mondiale sur l'IPSI.
Photo: J. Leigh (OIBT)

M. Emmanuel Ze Meka (à g.) et M. Sergio Zelaya (UNCCD) ouvrent la manifestation en marge de la CdP-11 à l'UNCCD. Photo: T. Goto (OIBT)

16-27
septembre
2013

CdP-11 à l'UNCCD Windhoek (Namibie)



En collaboration avec le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et la JICA, l'OIBT a organisé une manifestation officielle en marge de la CdP à l'UNCCD intitulée «Conservation et restauration des forêts en Afrique: approches intégrées de la gestion durable des terres arides».

Lors de son intervention, le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka, a insisté sur l'importance du rôle que les forêts tropicales peuvent jouer dans la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Il a mis en relief certaines des contributions de l'OIBT à la restauration des forêts tropicales dégradées et des terres arides dégradées, telles que les Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires ainsi que la mise en œuvre de celles-ci en collaboration avec le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers.

M. Dominic Blay, chercheur scientifique principal à l'Institut ghanéen de recherche forestière (FORIG), a dirigé plusieurs présentations qu'ont données des experts travaillant sur le terrain en Afrique. M. Blay, qui assiste l'OIBT dans la mise en œuvre de projets de remise en état de forêts financés par l'Organisation au Ghana, a indiqué que les facteurs nécessaires pour assurer la réussite des activités de restauration par les collectivités locales étaient les suivants: clarification des rôles et responsabilités des acteurs (y compris des collectivités locales); appui technique continu de la part des autorités locales; et recueil des données de référence sur les communautés locales pour les besoins de l'évaluation ultérieure des incidences des projets.

Les présentations ont été suivies d'une table ronde interactive, qui a déterminé que les principaux facteurs clés à l'origine de l'expansion des activités de restauration des forêts et des terres étaient les suivants: le recours à des méthodes de restauration simples et peu onéreuses qui sont faciles d'emploi par les populations locales; la participation du secteur privé pour ajouter de la valeur aux produits générés par les agriculteurs locaux par des pratiques agroforestières; et la mise en place de cadres institutionnels destinés à appuyer dans la continuité les travaux de restauration que mènent les collectivités locales.

25-26
septembre
2013

Dialogue entre l'OIBT et la Banque asiatique de développement Manille (Philippines)



Le dialogue entre l'OIBT et la BASD.
Photo: H. O. Ma (OIBT)

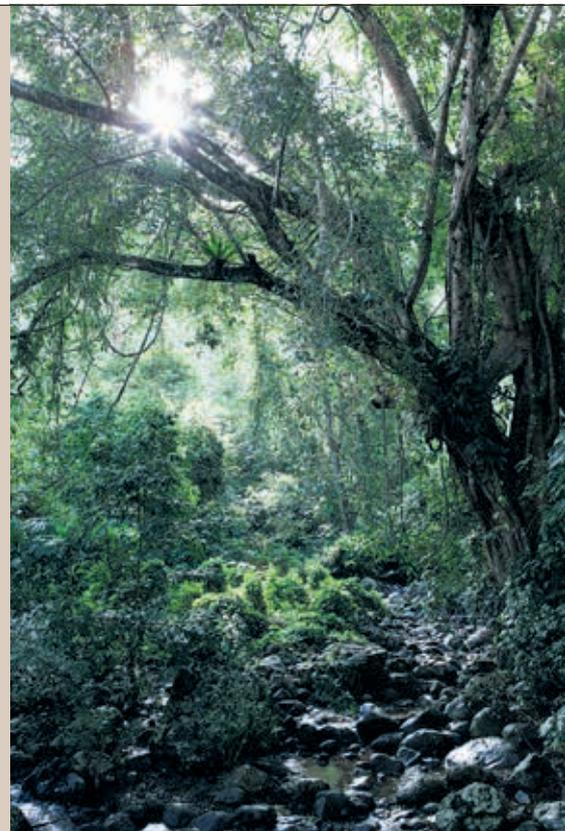
Au cours de ce dialogue, l'OIBT et la Banque asiatique de développement (BASD) ont discuté des moyens d'enrichir leur coopération dans le contexte des Orientations opérationnelles de la BASD 2013-2020 et du Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2013-2018. Les domaines prioritaires suivants ont été identifiés au titre de leur coopération ultérieure: conservation et utilisation durable de la biodiversité; REDD+; bois vert; chaînes d'approvisionnement des PFNL; sensibilisation à l'environnement; et partage des connaissances et valorisation des bases de données sur la biodiversité, le changement climatique et les paiements des services environnementaux.

8-11
octobre
2013

Atelier et réunion se rapportant au Partenariat REDD+ Palangkaraya (Indonésie)

Lors de cette manifestation, l'OIBT a partagé les leçons dégagées de la mise en œuvre du Partenariat OIBT public-privé REDD+ dans le Parc national de Meru Betiri à Java en Indonésie. L'Organisation a apporté des informations sur le financement de la REDD+, les actions et résultats dans le cadre du Partenariat REDD+ qui ont alimenté la base de données volontaires sur la REDD+.

Le Parc national de Meru Betiri en Indonésie. Photo: H. O. Ma (OIBT)



19-20
octobre
2013

Le Yokohama Kokusai Festa Yokohama (Japon)

L'OIBT a participé à cette manifestation organisée par l'Association de Yokohama pour la communication et les échanges internationaux, plus connue sous le nom de YOKE, qui a pour objet de sensibiliser les habitants de Yokohama aux questions d'ordre environnemental et mondial. Afin de diffuser ses travaux et de faire prendre conscience de l'importance des forêts tropicales pour les générations actuelles et futures, l'OIBT a fait appel au concours du Lycée Yokohama Science Frontier. Près de 56 000 personnes sont venues au Festa.



*Des employés de l'OIBT et des lycéens du Lycée Yokohama Science Frontier au stand de l'OIBT lors du Yokohama Kokusai Festa.
Photo: S. Kato (OIBT)*

21-22
octobre
2013

Forum international sur le développement durable de l'industrie du bois dans le bassin du Congo Brazzaville (République du Congo)

L'OIBT a participé à cette manifestation qu'ont organisée conjointement l'ATIBT, la FAO, Pro-Invest, le Groupe des États africains, caribéens et pacifiques ainsi que l'UE, et à laquelle étaient présents plus de 400 participants. Entre autres, le Forum a lancé pour la première fois un «document blanc» sur l'élaboration d'une stratégie pour la filière de la transformation du bois dans le bassin du Congo, qui a été publié en commun par l'OIBT, la FAO et l'ATIBT (voir page 39).

*La cérémonie d'ouverture du Forum international sur le développement durable de l'industrie du bois dans le bassin du Congo.
Photo: ATIBT*



11-22
novembre
2013

CdP-19 à la CCNUCC Varsovie (Pologne)

Lors de la CdP-19 à la CCNUCC, l'OIBT a co-organisé, au Pavillon japonais, deux manifestations parallèles qui ont attiré de nombreux participants.

La première, organisée conjointement avec la JICA, était intitulée «Étude des garanties à partir des expériences de terrain MAINTENANT!»; elle avait pour but de contribuer au développement d'un mécanisme pratique REDD+ en partageant les enseignements tirés des expériences menées sur le terrain. Dans sa présentation, M. Emmanuel Opuni-Frimpong (Ghana), le responsable d'un projet de l'OIBT visant à renforcer les capacités liées aux projets forestiers exécutés au titre du Mécanisme de développement propre, a évoqué le besoin, pour s'assurer le succès de la REDD+, de s'attaquer au régime de la propriété foncière et de veiller à ce que les forêts puissent donner lieu à une série d'avantages sociaux, économiques et environnementaux.

La seconde, intitulée «Faciliter la participation du secteur privé aux activités de la REDD+», était organisée en collaboration avec l'Institut japonais de recherche sur la foresterie et les produits forestiers et la JICA. M^{me} Carmenza Robledo, une consultante de l'OIBT, a contribué de manière importante à la discussion compte tenu de ses expériences dans l'exécution de diverses études liées à la REDD+.

*M. Emmanuel Opuni-Frimpong, chercheur scientifique au FORIG, donne une présentation lors de la manifestation organisée par l'OIBT et la JICA en marge de la CdP-19 à la CCNUCC.
Photo: A. Okada (JICA)*



2-4
décembre
2013

13^e Réunion des membres du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo: modes de subsistance forestiers et opportunités économiques Libreville (Gabon)

L'OIBT, qui a aussi apporté son concours financier, était présente à cette réunion à laquelle ont participé 230 personnes environ.

L'OIBT, qui participe activement au Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, est aussi un défenseur de longue date de la GDF dans cette région, notamment par la mise en œuvre du projet PD 124/01 de l'OIBT: *Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines*. Entre autres choses, ce projet a permis d'harmoniser les principes, critères et indicateurs OIBT-OAB (Organisation africaine du bois) et de former plus de 300 personnes à l'emploi d'un manuel d'audit de la GDF dans les forêts africaines.

Durant cette réunion, l'OIBT a annoncé le démarrage d'un projet de renforcement des capacités [projet PD 456/07 Rev.4 (F) de l'OIBT] qui, mis en œuvre par le Réseau d'institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale, est destiné à favoriser la collaboration inter-institutionnelle entre les établissements de formation au niveau infra-régional, ce aux fins d'améliorer les normes de formation et de répondre à la nécessité de la GDF dans le bassin du Congo.

L'OIBT a insisté auprès des participants sur le fait que les forêts du bassin du Congo pouvaient jouer un rôle important dans le développement économique de la région et qu'il était possible de surmonter les défis en ayant recours à la gestion participative, laquelle fait appel à l'ensemble des parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales, les institutions de recherche et autres partenaires au développement.

Durant la réunion ont été examinés, entre autres, les sujets suivants:

- Développement d'opportunités économiques fondées sur la conservation
- Plateforme REDD+ du bassin du Congo
- Mise en place d'environnements propices à l'engagement de la société civile
- Renforcement des capacités en matière de conservation et de développement régionaux
- Lutte contre le trafic de faune en Afrique centrale
- Renforcement du Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)
- Gouvernance des forêts et gestion des sols.



*Mise à l'essai sur le terrain des PCI de l'OAB-OIBT.
Photo: O. Ahimin (OIBT)*

Initiative OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

L'Initiative OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a pour principal objectif de valoriser la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales avec la participation directe des acteurs locaux, en s'attaquant aux principaux facteurs de perte en biodiversité dans les forêts tropicales: la déforestation et la dégradation des forêts. De manière plus spécifique, l'Initiative apporte aux pays producteurs membres de l'OIBT un appui afin de leur permettre de réduire la déperdition en biodiversité en mettant en œuvre le Programme de travail de la CBD sur la biodiversité forestière, et en se concentrant sur les objectifs communs au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et au Plan d'action de l'OIBT.

Cette Initiative a pour objectif de réaliser, avec l'assistance des bailleurs de fonds et en étroite collaboration avec les pays producteurs partenaires membres, les quatre produits principaux suivants:

- 1) Capacité locale accrue à œuvrer en faveur de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de production et de la réhabilitation des forêts dégradées et des forêts secondaires
- 2) Amélioration de la conservation et de l'aménagement des aires protégées, en particulier en association avec les aires protégées servant de zones tampons, et de la conservation transfrontalière
- 3) Préservation de la biodiversité des forêts tropicales lors des interventions forestières, y compris dans les projets relevant de la REDD-Plus
- 4) Amélioration de l'état socioéconomique des collectivités riveraines et des groupes autochtones grâce à la conservation de la biodiversité et à l'exploitation durable des ressources naturelles.

Ces produits seront réalisés en favorisant la GDF, en privilégiant plus particulièrement la protection de la biodiversité; le suivi des forêts et la gestion évolutive afin de générer des bénéfices multiples dans une optique durable; la protection contre les espèces envahissantes; et l'amélioration de la valeur des forêts naturelles tropicales en vue d'éviter leur conversion à d'autres affectations. L'OIBT dirige la mise en œuvre de l'Initiative en étroite concertation avec le Secrétariat de la CBD, les donateurs et autres partenaires, notamment les pays bénéficiaires. La phase initiale de l'Initiative de collaboration couvre une période de quatre années suivant un programme chiffré à 15 millions \$EU. À ce jour, dix projets ont été financés dans le cadre de cette Initiative, moyennant un budget total de 12,5 millions \$EU abondé par les contributions de bailleurs de fonds, essentiellement les Gouvernements du Japon, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique.

Projets financés au titre de l'Initiative OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

Un ara rouge dans la forêt amazonienne. Photo: H. Castro

- Renforcement des capacités pour la gestion durable des forêts pluviales tropicales et la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT [PD 456/07 Rev.4 (F)]
- Gestion du complexe des forêts protégées du Triangle d'émeraude en vue de favoriser la coopération au service d'une conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos [PD 577/10 Rev.1 (F)]
- Renforcer les capacités des pays membres de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO) à assurer une gestion forestière écologiquement responsable et la conservation de la biodiversité dans les forêts aménagées d'Amazonie [PP-A/47-266]
- Étude sur la remise en état et la gestion durable des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 au Bénin [PPD 165/12 Rev.1 (F)]
- Favoriser la conservation de la biodiversité dans le Parc national de Betung Kerihun en tant qu'écosystème transfrontalier entre l'Indonésie et l'État du Sarawak en Malaisie – Phase III [PD 617/11 Rev.4 (F)]
- Gestion de la zone tampon du Parc national de Pulong Tau avec la participation des collectivités locales au Sarawak (Malaisie) [PD 635/12 Rev.2 (F)]
- Gestion intégrée des ressources naturelles et de la biodiversité du volcan Tacaná et de sa zone d'influence au Mexique et au Guatemala [PD 668/12 Rev.1 (F)]
- Renforcement de la conservation de l'écosystème de la mangrove dans la Réserve de biosphère du nord-ouest du Pérou [PD 601/11 Rev.3 (F)]
- Restauration et gestion durable communautaires des forêts vulnérables du Delta du Rewa au Viti Levu (Fidji) [PD 696/13 Rev.2 (F)]
- Favoriser la conservation d'espèces indigènes de haute valeur à Sumatra, (Indonésie) [PD 710/13 Rev.1 (F)]

Ces projets, qui sont exécutés dans des zones riches en biodiversité à travers vingt-six pays, contribuent directement à réaliser le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 de la CBD, et notamment les objectifs d'Aichi 5, 7, 11 et 15 se rapportant à la biodiversité liée aux forêts.

Gestion des connaissances, publications et communication

Stratégie de gestion des connaissances

Un rapport préconisant que soit mise au point pour l'OIBT une stratégie de gestion des connaissances a été présenté lors de la 49^e Session du Conseil international des bois tropicaux. Elle s'articule autour des trois axes suivants:

- Valoriser le partage des connaissances et de leur diffusion
- Démultiplier les connaissances dans le cadre de partenariats
- Faciliter l'exploitation des connaissances.

Le Conseil s'est félicité de ce rapport et a prévu un financement pour sa mise en œuvre dans le cadre du Programme de travail biennal pour 2013–2014. La stratégie a commencé à être mise en œuvre en 2014.



Actualités des forêts tropicales

Trois numéros d'*Actualités des forêts tropicales*, un bulletin d'information de l'OIBT destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières tropicales, ont été publiés en 2013. Au nombre des sujets couverts dans ces éditions figurent une méta-évaluation des travaux de projets de l'OIBT, la traçabilité du bois et les industries forestières pérennes.

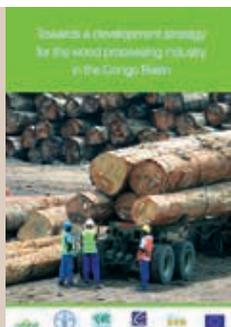
Les versions électroniques d'*Actualités des forêts tropicales* peuvent être téléchargées sur: www.itto.int/fr/tfu_back_issues/

Rapports techniques

En 2013, l'OIBT a publié ou co-publié trois rapports techniques.



Riding out the storm. (Surmonter la tempête). Ce rapport a pour objet d'aider à accroître la résilience du secteur des bois tropicaux face aux crises économiques de niveau régional ou mondial.



Towards a development strategy for the wood-processing industry in the Congo Basin. (Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo). Ce rapport, qui a été préparé conjointement par la FAO, l'OIBT et l'ATIBT, sera une aide dans la préparation des stratégies se rapportant au développement ultérieur de l'industrie forestière dans le bassin du Congo.



Governing the forests: an institutional analysis of REDD+ and community forest management in Asia. (Gouvernance des forêts: une analyse institutionnelle de la REDD-Plus et de la gestion forestière communautaire en Asie). Préparé conjointement par l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies et l'OIBT, ce rapport constituera une référence utile pour les décideurs, professionnels et exécutants, s'agissant des travaux destinés à favoriser la REDD+ suivant des approches permettant de s'attaquer au changement climatique et à la disparition de la biodiversité tout en restant soucieux d'écouter le point de vue des acteurs locaux et de leurs préoccupations.

Ces rapports (uniquement disponibles en anglais) peuvent être téléchargés sur: www.itto.int/fr/technical_report/

Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR)

Ont été publiés en 2013 vingt-cinq numéros du TTMR (uniquement disponible en anglais), une publication qui réunit des informations sur les tendances du marché et l'actualité du commerce des bois tropicaux à travers le monde. Toutes les éditions de 2013 peuvent être téléchargées sur: www.itto.int/mis_back_issues.

Site Internet de l'OIBT

Le site Internet de l'OIBT (www.itto.int), qui est disponible en anglais, français, espagnol et japonais, a été mis à jour régulièrement tout au long de 2013. Il offre une vaste somme d'informations sur les travaux de l'OIBT, tels que des articles à la une, des actualités, les appels à soumettre des propositions, les offres d'emploi, des informations destinées au Conseil international des bois tropicaux et à ses comités, des publications, une base de données statistiques, le Service d'information sur le marché (MIS), le Programme de bourses de l'OIBT, les Programmes thématiques, la collaboration avec la CBD et la CITES, et les diverses manifestations.

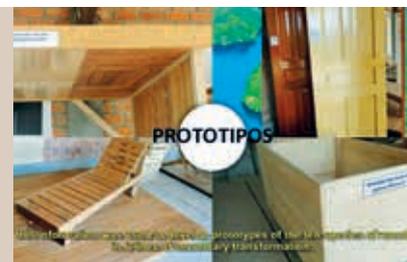
Le site Internet a totalisé 188 705 visites en 2013. Les rubriques les plus consultées furent les suivantes:

- La page d'accueil (en anglais)
- Le Service d'information sur le marché (MIS)
- Le Programme de bourses
- La page d'accueil (en espagnol).

Matériel promotionnel

En 2013, le matériel promotionnel suivant a été publié:

- Une brochure sur le Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2013–2018
- La version actualisée d'une brochure de présentation générale de l'OIBT
- Une affiche sur la GDF.



Captures d'écran de vidéos se rapportant à des projets (de g. à d.): PD 406/06 Rev.1 (M); PD 433/06 Rev.3 (I); et PD 512/08 Rev.2 (I).

Chaîne YouTube

L'OIBT dispose sur YouTube d'une chaîne destinée à partager des vidéos sur ses projets et activités (www.youtube.com/user/ittosfm). En 2013, y ont été ajoutées des vidéos émanant des projets suivants:

- PD 406/06 Rev.1 (M): Création d'un système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation des bois (Équateur)
- PD 433/06 Rev.3 (I): Modèle pérenne pour la chaîne brésilienne de fabrication de parquets (Brésil)
- PD 512/08 Rev.2 (I): Exploitation de dix essences moins utilisées au Pérou.

Situation financière

Bilan consolidé

	31.12.2013	31.12.2012
	\$EU	
Actifs		
Dépôts en espèces et dépôts à terme	19 861 922	23 536 955
Valeurs mobilières à maturité non échues	-	15 061 660
Placements en valeurs mobilières	12 902 060	-
Arriérés de contributions volontaires	5 151 401	5 965 379
Créances détenues sur le Japon	-	381 028
Dépenses payées en avance	1 038	1 325
Avances versées et créances détenues au débit de membres du personnel et autres	185 622	86 538
Intérêts courus sur dépôts à terme	224 214	132 120
	38 326 258	45 165 005
Passifs et contributions		
Comptes créditeurs membres du personnel et autres	53 330	1 290
Comptes créditeurs du Japon	105 153	-
Charges à payer	255 828	893 487
Perception anticipée de contributions de membres	132 194	348 869
Fonds non affectés	4 059 886	1 079 419
Réserve de l'appui aux programmes	1 194 324	1 105 425
	5 800 715	3 428 490
Fonds des membres		
Compte administratif:		
Réserve spéciale	1 500 000	1 500 000
Réserve produite par intérêts créditeurs	2 072 728	2 063 797
Excédent de recettes sur dépenses	9 180 770	7 545 803
Comptes des projets:		
Fonds affectés à des projets spécifiés	35 422 222	39 103 581
Fonds non affectés	(5 508 905)	(5 272 905)
Excédents sur projets achevés	2 258 772	2 244 750
Dépréciation des placements en valeurs mobilières	(6 000 000)	-
Sous-total	38 925 588	47 185 027
Arriérés sur contributions appelées	(6 424 765)	(5 448 512)
Provisions pour arriérés	24 720	-
Sous-total	32 525 542	41 736 515
Total	38 326 258	45 165 005

État des recettes et dépenses

	31.12.2013	31.12.2012
	\$EU	
Recettes		
Contributions des pays membres	7 924 735	6 406 455
Remboursements effectués par le Japon	307 493	967 569
Contributions volontaires	9 372 718	11 113 312
Correction au budget de l'exercice précédent	(429 706)	-
Intérêts constitués	67 763	211 635
Dividendes	430 977	-
Autres recettes	2 223	3 523
Total (recettes)	17 676 203	18 702 494
Dépenses		
Compte administratif:		
Salaires et prestations	4 222 748	4 950 476
Coûts d'installation	-	32 722
Voyages officiels	138 027	132 080
Sécurité sociale	807 938	777 065
Activités spéciales	24 597	21 166
Traitement de données	129 613	161 678
Autres coûts	189 316	329 135
Réunions du conseil	197 319	935 427
Communication et sensibilisation	241 361	-
Statistiques, études et information	259 900	-
Rapport annuel et Examen biennal	7 698	-
Radiation d'arriérés de contributions	125 907	75 988
Frais de non-règlement pour avances	-	(4 375)
Pertes de change	64 054	95 922
Gains sur les valeurs mobilières	(91 819)	-
Provisions pour arriérés	24 720	-
Délais (inversion des délais) dans le règlement des avances	109 652	(69 321)
Dépréciation des placements en valeurs mobilières	6 000 000	-
Sous-total	12 451 031	7 437 963
Comptes des projets:		
Coût des projets	12 550 791	14 320 984
Total (dépenses)	25 001 823	21 758 946
Excédent des recettes par rapport aux dépenses	(7 325 620)	(3 056 452)

La spécificité de l'OIBT tient en partie à la force d'action sur le terrain que lui confère la mise en œuvre de projets dans ses pays membres. Le montant total alloué au financement de projets, avant-projets et activités en 2013 se chiffrait à 11 537 237.48 \$EU, dont 1 941 097 \$EU ont été destinés aux Programmes thématiques de l'OIBT. Des contributions de fonds ont été opérées par les Gouvernements du Japon (5 574 159.86 \$EU), de l'Australie (1 941 097.49 \$EU), des États-Unis d'Amérique (900 000 \$EU), des Pays-Bas (737 882 \$EU), de l'Allemagne (727 308.49 \$EU), de la République de Corée (40 000 \$EU) et de la Suède (10 000 \$EU), ainsi que par la Commission européenne (1 535 652.92 \$EU) et des organismes privés (71 136.72 \$EU).

Récapitulatif des financements annoncés en 2013 pour les projets, avant-projets et activités approuvées

	Nouvellement financés						Financement supplémentaire pour les proj./activités en cours	\$EU	
	Projets		Avant-projets		Activités				
	Nbre.	Financement OIBT	Nbre	Financement OIBT	Nbre	Financement OIBT	Financement OIBT	Nbre	Financement OIBT
Information économique et information sur le marché	1	290 541	1	88 794			600 000	2	979 335
Reboisement et gestion forestière	5	3 586 988						5	3 586 988
Industrie forestière	2	476 109					603 961	2	1 080 070
Programmes thématiques*							1 941 097		1 941 097
Conseil**					6	363 950	2 426 451	6	2 790 401
Total	8	4 353 638	1	88 794	6	363 950	5 571 509	15	10 377 891

Programmes thématiques

	\$EU
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)*	1 941 097
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)	aucun
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	aucun
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	aucun
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	aucun
Total (inclus ci-dessus)	1 941 097

* La contribution de 2 millions \$AUS annoncée par l'Australie en décembre 2012 en faveur du Programme TFLET a été reçue en 2013 pour le montant correspondant de 1 941 097.49 \$EU.

** En outre, la Commission européenne a annoncé en novembre 2013 une contribution de 4 millions d'euros en faveur de l'activité PP-A/49-291 «Étude sur la surveillance indépendante du marché du bois», dont 13 800 \$EU seront alloués au financement de l'activité PP-A/49-294 «Mise en œuvre du Plan d'action de l'OIBT pour la levée de fonds».

Contributions volontaires

Fonds reçus en 2013 en faveur du Compte spécial et du Fonds pour le Partenariat de Bali

\$EU

Gouvernement du Japon	5 574 159.86
Gouvernement des États-Unis d'Amérique	900 000.00
Gouvernement de l'Allemagne	727 308.49
Gouvernement de l'Australie	1 941 097.49
Gouvernement des Pays-Bas	737 882.00
Gouvernement de la République de Corée	40 000.00
Gouvernement de la Suède	10 000.00
Commission européenne	1 535 652.92
Privé	71 136.72
Total	11 537 237.48

Projets, avant-projets et autres activités approuvées financés par l'Organisation.

1987 - 2013 [CIBT (II) - CIBT (XLIX)]

\$EU

	ÉTAT D'EXÉCUTION	Nombre	Financement OIBT
Projets	Achevés	480	243 357 781.10
	En cours	56	41 155 783.86
	Contrat en instance	11	4 400 914.40
	Sous-total	547	288 914 479.36
Avant-projets	Achevés	205	18 242 272.03
	En cours	4	303 358.00
	Contrat en instance	1	88 794.00
	Sous-total	210	18 634 424.03
Activités approuvées *	Achevés	242	38 283 025.30
	En cours	44	40 734 492.49
	Sous-total	286	79 017 517.79
Total		1 043	386 566 421.18

* Note: les activités approuvées incluent les Programmes thématiques de l'OIBT, dont l'état d'exécution se présente comme suit:

	Budget (\$EU)	Engagements (\$EU)
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	15 000 000	8 642 808
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)	18 000 000	9 232 742
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	10 000 000	1 100 000
Transparence du commerce et du marché (TMT)	5 000 000	1 263 625
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	10 000 000	aucun
Total	58 000 000	20 239 175

Sommes allouées ou promises par les bailleurs de fonds au Compte spécial et au Fonds pour le Partenariat de Bali

(Les sommes versées aux Programmes thématiques sont indiquées séparément)

Compte subsidiaire des projets (Avant-projets et activités)		2013	\$EU 2012	2011
Allemagne			411 442.57	
Agence fédérale d'Allemagne pour la conservation de la nature (BfN)				
Japon		150 000.00	197.443.00	1 773 554.85
Pays-Bas			250 000.00	
République de Corée		40 000.00	20 000.00	
Suisse		230 000.00	430 000.00	370 000.00
États-Unis d'Amérique		593 944.00	550 968.00	305 000.00
Union européenne		1 242 322.34	1 425 419.70	162 820.34
FPB-B ¹ , Fonds d'appui aux programmes, FdR ² et autres fonds non préaffectés		275 793.57	155 626.00	530 000.00
Privé	1. Abbott-Solvay		80 000.00	
	2. INDENA SAS	40 004.33		
	3. EUROMED			50 000.00
Sous-total		2 572 064.24	3 520 889.27	3 191 375.19

Compte subsidiaire des projets (Projets)

Australie				190 000.00
Allemagne				1 400 000.00
Japon		5 162 582.00	3 422 723.80	5 937 718.00
République de Corée			20 000.00	20 000.00
Suède			10 000.00	
Suisse			224 760.00	1 153 486.00
États-Unis d'Amérique		306 056.00	349 032.00	396 000.00
FPB-B ¹ , Fonds d'appui aux programmes, FdR ² et autres fonds non préaffectés				450 000.00
Privé	1. Marubeni	88 961.41	210 000.00	210 000.00
	2. Delta International		1 207.73	
	3. Japan Lumber Importers' Association		50 000.00	
Sous-total		5 557 599.41	4 287 723.53	9 757 204.00

¹ FPB-B: Fonds pour le Partenariat de Bali, Compte subsidiaire B

² FdR: fonds de roulement

Compte subsidiaire des Programmes thématiques

	Cumul des financements annoncés 2011 - 2013	2013	\$EU 2012	2011
Australie	2 137 705.44	1 941 097.49	196 607.95	
Finlande	63 625.00		63 625.00	
Japon	200 000.00		200 000.00	
Suisse	300 000.00		300 000.00	
États-Unis d'Amérique	270 000.00		50 000.00	220 000.00
UE - Programme CITES au TMT	663 485.51	307 130.58	356 354.93	
Total	3 634 815.95	2 248 228.07	1 166 587.88	220 000.00

Fonds pour le Partenariat de Bali recettes non préaffectées

Intérêts perçus	290 356.95	104 045.77	37 470.36
Sous-total	290 356.95	104 045.77	37 470.36
Total	10 668 248.67	9 079 256.45	13 206 049.55

Programmes thématiques de l'OIBT

	Budget	Cumul des financements annoncés 2007 - 2013			
TFLET	15 000 000.00	9 089 416.44	1 941 097.49	446 607.95	220 000.00
REDDES	18 000 000.00	9 532 742.02		300 000.00	
CFME	10 000 000.00	1 100 000.00			
TMT	5 000 000.00	1 927 110.51	307 130.58	419 979.93	
IDE	10 000 000.00	0.00			
Total	58 000 000.00	21 649 268.97	2 248 228.07	1 166 587.88	220 000.00

NOTE: Les contributions reposent sur des annonces de financements, à l'exception de celles de l'UE et de l'Australie, qui sont versées par tranches et en devises autres que le dollar des États-Unis. Les contributions de l'UE et de l'Australie représentent le montant reçu durant l'exercice et converti en \$EU au taux de change en vigueur. Il en sera de même pour l'annonce de financement de l'UE de 4 millions d'euros effectuée en novembre 2013 en faveur de l'Étude sur la surveillance indépendante du marché du bois. Les montants ci-dessus incluent l'engagement financier de 13 800 \$EU effectué par l'UE qui est destiné à financer l'activité PP-A/49-294 «Mise en œuvre du Plan d'action de l'OIBT pour la levée de fonds», qui sera alloué dans le cadre de la contribution à l'Étude sur la surveillance indépendante du marché du bois.

APPENDICE 1:

Projets et avant-projets achevés en 2013 (Cycle des projets)

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 124/01 Rev.3 (M) Phase III Étape 1	Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines	500 000	Japon Suisse Chine	OIBT	<ul style="list-style-type: none"> • Les PCI de l'OIBT-OAB ont été parachevés au Nigéria et en République démocratique du Congo. • Les PCI relatifs aux plantations forestières ont été mis au point en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. • Les données ont été recueillies suivant la grille de rapport des PCI du Principe 1 en République démocratique du Congo, au Nigéria et au Togo. • Des audits forestiers suivant la grille d'audit des PCI et éléments connexes ont été organisés au Gabon, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. • Vingt-cinq (25) intervenants du secteur forestier ont été formés au Togo à des méthodes d'audit conformes à la grille des PCI. • Le site Internet du Bureau régional de l'OIBT pour l'Afrique www.oibt-afrique.org a été développé pour mettre en place un mécanisme de communication avec les pays membres participants.
PD 182/03 Rev.2 (M)	Amélioration du Système d'information de gestion des statistiques forestières (STATFOR) par l'intégration d'un module informatique de gestion des grumes transformées (Gabon)	439 618	Fonds pour le Partenariat de Bali États-Unis	Gabon	<ul style="list-style-type: none"> • Le Gouvernement du Gabon a été doté de la capacité à recueillir sur le terrain des données sur la production de bois et de grumes au moyen d'ordinateurs de type Netbook et de les transmettre à la base de données STATFOR.
PD 347/05 Rev.2 (I)	Promotion des nationaux gabonais à la profession forestière grâce au développement du Partenariat PME forestier	384 200	Japon États-Unis Norvège France	Gabon	<ul style="list-style-type: none"> • La situation actuelle des PME gabonaises a été évaluée et les mécanismes de crédit en place ont été identifiés. • Cinq PME ont participé aux missions du projet au Brésil et en Afrique du Sud destinées à apprendre à connaître les mécanismes financiers créés pour soutenir les PME, identifier les lignes de crédit convenant à l'acquisition de technologies, et à nouer des contacts en vue d'une coopération accrue. La mission sud-africaine s'est soldée par la création de co-entreprises pour les PME gabonaises. • Un mécanisme de financement a été défini et validé dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé en octobre 2011.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 385/05 Rev.4 (I,F)	Industrialisation, commercialisation et gestion durable de dix essences mexicaines autochtones	1 965 119	Japon	Mexique	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude sur les programmes prospectifs portant sur la gestion sylvicole durable de dix essences sélectionnées a été publiée. • Un bilan sylvicole des essences a été conduit et publié. • Une formation a été dispensée aux producteurs forestiers sur des sujets tels que la GDF, l'industrialisation et la commercialisation des dix essences sélectionnées. • Une étude de diagnostic sur les entreprises de transformation primaire et secondaire dans la région a été menée et publiée. • Un rapport a été publié sur la caractérisation technologique des essences sélectionnées (11 essences à bois d'œuvre au total). • Des prototypes de produits bois fabriqués à l'aide des essences retenues, comme des meubles, articles de décoration, articles de cuisine, accessoires d'intérieur et parures, ont été développés et diffusés. • Une étude des créneaux de marché et des prix des essences retenues a été publiée.
PD 448/07 Rev.2 (I)	Exploitation durable et commercialisation d'une gamme de produits forestiers non ligneux (PFNL) en soutien à l'artisanat et au développement des collectivités rurales (Philippines)	450 082	Japon États-Unis	Philippines	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité, le taux de régénération et l'intensité d'extraction des PFNL sélectionnés ont été déterminés et quantifiés. Un rapport technique a été publié. • Les principes juridiques visant à réglementer les récoltes de PFNL ont été formulés dans quatre arrêtés locaux à Santa Catalina, Atimonan et Quezon. • Les cueilleurs de PFNL et les artisans de leur valorisation ont été formés aux régimes pérennes de prélèvement de PFNL et de production d'artisanat de haute qualité. • Les processus de production ont été améliorés pour la fabrication et la commercialisation d'artisanat. • Les producteurs d'artisanat ont été organisés en groupes. • Une formation à la plantation d'enrichissement a été dispensée.
PD 523/08 Rev.1 (I)	Stratégie d'exploitation rentable du bois d'hévéa issu de sources pérennisées en Indonésie	907 794	Japon Association japonaise des importateurs de bois Corée	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude de faisabilité sur l'exploitation du bois d'hévéa par des entreprises d'exploitation forestière a été réalisée et diffusée chez les parties prenantes. • Des modèles agroforestiers de replantation d'hévéa ont été mis en place sur quatre stations couvrant un total de 14 hectares. • Plus de 80 planteurs ont été formés aux techniques de récolte. • Un site Internet du bois d'hévéa a été créé: http://ittoiswa.com. • Trois guides techniques sur l'emploi des technologies pour le bois d'hévéa ont été publiés.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 512/08 Rev.2 (I)	Exploitation industrielle et commercialisation de dix essences à bois d'œuvre à potentiel marchand de forêts secondaires et forêts primaires relictuelles (Pérou)	691 992	Japon États-Unis Corée	Pérou	<ul style="list-style-type: none"> • La caractérisation technologique de dix essences moins utilisées a été déterminée en accord avec les normes internationales telles que celles de l'IAWA (Association internationale des anatomistes du bois) et de l'ASTM (<i>American Society for Testing and Materials</i>). • Un diagnostic des industries de première et deuxième transformation du bois d'Ucayali a été mené. • Six lignes de produits ont été développées, en coopération avec les industries locales. • Six plans d'entreprise portant sur les lignes de produits susmentionnées ont été préparés pour cinq PME et une (1) communauté autochtone. • Un guide de valorisation industrielle des essences à bois d'œuvre a été publié, avec un livret contenant des échantillons des produits obtenus, brochures et fiches techniques sur les dix essences à bois d'œuvre; une vidéo diffusant les résultats du projet a été réalisée. Elle est disponible sur: www.youtube.com/watch?v=cB-MW3C9sJBE.
PD 28/00 Rev.2 (F)	Aménagement intégré de la vallée de la Méfou et Afamba (Province centrale du Cameroun)	825 465	Japon États-Unis Corée	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Trente-cinq agents ont été formés aux principes de la foresterie communautaire ainsi qu'à ses approches. • Un inventaire des lots de bois a été mené. • Une pépinière a été aménagée pour la production de plants. • Huit plans simples d'aménagement ont été élaborés et approuvés par le gouvernement. • Quinze collectivités ont été formées aux techniques apicoles.
PD 54/00 Rev.4 (F)	Résistance génétique de l'iroko à <i>Phytolya lata</i> (insecte ravageur de l'iroko)—Phase II	472 152	États-Unis Japon	Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Des clones d'iroko résistants aux attaques de <i>Phytolya lata</i> ont été identifiés et utilisés pour mettre en place des placettes d'essai. • Des experts du FORIG (Ghana) et de l'ANAFOR (Cameroun) ont travaillé en collaboration sur les techniques de reproduction par bouturage. • 2,01 hectares de vergers plantés de clones d'iroko résistant aux nuisibles ont été aménagés. • 100 hectares de plantations mixtes expérimentales ont été aménagés.
PD 248/03 Rev.4 (F)	Centre régional de formation à la gestion forestière à Antimary	784 800	Suisse Japon États-Unis	Brésil	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure politique a été élaborée en matière de GDF pour l'État d'Acre. • Un modèle de gestion forestière a été mis au point pour l'État d'Acre.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 66/01 Rev.1 (F)	Établissement du sanctuaire transfrontalier Mengamé-Minkébé pour gorilles à la frontière Cameroun-Gabon	968 091	Japon Suisse États-Unis	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Les limites du complexe englobant le Sanctuaire des gorilles de Mengamé et le Parc national de Kom ont été délimitées avec la coopération des 34 communautés villageoises riveraines de cette aire protégée. Cela a permis de cartographier une aire protégée de 95 800 hectares. • Le Plan d'aménagement du complexe du Sanctuaire de gorilles Mengamé et du Parc national de Kom a été approuvé. • Une collaboration technique a été amorcée avec la COMIFAC en vue d'inclure cette aire protégée dans le Programme TRIDOM. • Les décrets portant création du complexe du Sanctuaire de gorilles Mengamé et du Parc national de Kom ont été rédigés et approuvés.
PD 142/02 Rev.2 (F)	Production durable des forêts nationales sous le «régime des concessions forestières»	1 325 394	Japon États-Unis	Brésil	<ul style="list-style-type: none"> • Les inventaires forestiers ont été réalisés dans les régions d'Altamira, Caxiuanã et Itaituba, portant sur 1,7 million d'hectares. • Des enquêtes socioéconomiques ont été réalisées dans ces mêmes régions. Les données ainsi recueillies ont permis de définir un standard de vie pour les communautés vivant dans les forêts nationales et de cartographier leur emplacement. • Les plans d'aménagement des forêts des régions de Caxiuanã et Altamira ont été achevés. • Le règlement et les procédures des concessions ont été définis par le décret présidentiel n° 6.063/2007, qui régit les concessions forestières.
PD 459/07 Rev.1 (F)	Améliorer les conditions habilitantes de l'exploitation durable des ressources forestières du bois de santal dans la province indonésienne de Nusa Tenggara orientale (Indonésie)	718 163	Japon Corée	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Des études ont été menées afin d'améliorer les orientations encadrant le bois de santal. • Des cultures de tissus de bois de santal ont été effectuées au Centre de recherche et développement forestiers de Jogjakarta. • Des modules de formation à la sylviculture du bois de santal ont été mis au point. • Un plan directeur du développement du bois de santal dans la province de Nusa Tenggara orientale a été élaboré et est exploité par les parties prenantes.
PD 460/07 Rev.2 (F)	Réaliser l'aménagement durable des mangroves en Chine par le renforcement des capacités locales et le développement des collectivités —Phase I	393 399	Japon	Chine	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude estimant les avantages environnementaux générés par la Réserve naturelle de la mangrove de Fujian Zhangjiangkou a été menée. • Un plan d'écotourisme a été élaboré pour la réserve de mangrove. • Un plan d'aménagement de la mangrove a été préparé. • La Réserve naturelle de la mangrove de Fujian Zhangjiangkou a été choisie comme site de démonstration des mangroves dans la planification des zones humides.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 428/06 Rev.2 (F)	Promouvoir la réhabilitation, la gestion et l'exploitation durable des bambouseraies tropicales dans le Nord-Ouest du Pérou	789 378	Japon	Pérou	<ul style="list-style-type: none"> • 246,41 hectares de forêt ont été remis en état au moyen du bambou. • 76 hectares de bambouseraies indigènes ont été aménagés et récoltés à des fins commerciales. • Cinq zones pilotes ont été créées pour y tester l'aménagement de bambouseraies. • Une (1) entreprise communautaire de produits du bambou a été juridiquement constituée (<i>Asociacion de productores de bambú del río Marañón</i>). • Un prototype de maison en bambou a été fabriqué. • Les propriétés physiques et mécaniques de l'espèce de bambou <i>Guadua angustifolia</i> ont été identifiées. • L'identification taxonomique de bambous a été menée dans la région nord du Pérou. • Des livrets sur la reproduction du bambou et un guide de la fabrication de meubles en bambou ont été publiés. • Les revenus des populations locales ont augmenté en raison de la meilleure qualité des canes en bambou fabriquées (les prix, qui étaient de 0,80 \$EU/pièce au début du projet ont augmenté à 4,80 \$EU/pièce à son achèvement).
PD 482/07 Rev.2 (F)	Production forestière et conservation durables avec la participation des populations dans la Réserve forestière de Chepigana en province panaméenne du Darien (Panama)	707 424	Japon États-Unis	Panama	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'aménagement intégré et un inventaire forestier ont été élaborés pour la Réserve forestière de Chepigana. • Une formation a été dispensée à l'aménagement forestier, à la création et à l'entretien de pépinières, à l'agroforesterie et à l'élevage de faune. • Une entreprise forestière communautaire (<i>Fepacheda</i>) a été créée.
PD 492/07 Rev.3 (F)	Projet de réhabilitation et d'aménagement participatifs des mangroves et des bassins versants de la zone côtière de la réserve de faune de Douala-Édéa	830 252	Japon États-Unis	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan directeur a été élaboré pour la gestion des mangroves et des bassins versants de la zone côtière de la Réserve de faune de Douala-Édéa. • Vingt et une collectivités locales ont été renforcées par des activités génératrices de revenus, comme la culture, les pépinières, l'apiculture et la pisciculture. • Les zones de mangrove ont été évaluées. • Deux forêts communautaires ont été créées.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 564/09 Rev.1 (F)	Production d'une série d'ouvrages à portée didactique sur les mangroves en vue de l'aménagement et de l'utilisation pérennes des écosystèmes de la mangrove	226 072	Japon	Japon	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois ouvrages didactiques suivants, axés sur l'importance des écosystèmes de la mangrove aux plans environnemental, écologique et socioéconomique, ont été publiés: <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le périple à travers les mangroves - Structure, fonction et gestion des écosystèmes de la mangrove - Produits utiles tirés des végétaux de la mangrove et autres plantes côtières. (Ces ouvrages sont disponibles sur: www.glomis.com et www.mangrove.or.jp/isme/english/index.htm)
PD 583/10 Rev.1 (F)	Restauration des écosystèmes sub-humides dans le sud du Pérou par le reboisement en <i>Caesalpinia spinosa</i>	308 711	Japon	Pérou	<ul style="list-style-type: none"> • Un total de 75 hectares ont été plantés de tara et d'oliviers, et des coupe-vent ont été plantés sur 6,5 kms linéaires avec du tamarugo, casuarina et tamarix. • Une assistance technique a été apportée sur l'apport d'engrais, la lutte contre les nuisibles, l'élagage et l'irrigation. • Des rapports techniques ont été préparés sur la mise en place de plantations de tara et leurs avantages socioéconomiques.
PPD 139/07 Rev.1 (M)	Renforcement du système national d'information forestière (Thaïlande)	116 005	États-Unis Japon	Thaïlande	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude de faisabilité sur le recueil de données a été menée. • Un plan d'action a été élaboré pour la mise en œuvre de l'architecture du système national d'information. • Une proposition complète de projet a été préparée.

APPENDICE 2:

Projets et avant-projets achevés en 2013 (Programmes thématiques)

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
TFL-SPD 007/09 Rev.1 (M)	Renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises du Ghana à produire et commercialiser des produits bois issus de sources légales et pérennes	180 704	TFLET	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Des guides et brochures normatifs ont été préparés afin de mettre en œuvre les mécanismes de contrôle interne du bois dans les PME. • Un manuel de procédure liée à la traçabilité du bois dans les PME, des brochures et des guides de mise en œuvre de la traçabilité du bois, ainsi que des brochures sur les dispositifs de CdT et systèmes de traçabilité du bois ont été publiés. • Des membres du personnel du Pôle bois de Kumasi ont été formés aux systèmes de traçabilité du bois, aux CdT et aux technologies d'information et de communication. • Le site Internet du Pôle bois de Kumasi a été amélioré.
TFL-PD 010/09 Rev.1 (M)	Renforcer les capacités des parties prenantes à Java à mettre en œuvre les nouveaux systèmes indonésiens d'assurance de la légalité du bois (TLAS)	555 163	TFLET	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité des acteurs concernés par la mise en œuvre du système indonésien d'assurance de la légalité du bois a été améliorée, notamment eu égard aux forêts et plantations forestières des collectivités. • La conformité à la législation forestière et la gouvernance forestière ont été renforcées par l'amélioration des politiques et cadres juridiques nationaux. • Les institutions ont été renforcées par l'amélioration des données et connaissances. • Les partenariats et la coopération ont été améliorés chez les acteurs concernés. • La capacité des entreprises de collectivités et des PME à prouver que le bois qu'elles produisent est issu de sources légales et à contribuer à des modes de subsistance pérennes a été améliorée.
RED-PPD 006/09 Rev.2 (F)	Programme REDDES local de développement et de lutte contre le changement climatique au Guatemala: construire un processus social pour la pérennisation	177 660	REDDES	Guatemala	<ul style="list-style-type: none"> • Des analyses ont été menées sur le couvert forestier dans 16 municipalités des départements de Huehuetenango et de Quiché, ainsi que sur les risques et vulnérabilités au changement climatique chez les cinq municipalités les plus pauvres parmi celles-ci. • Une stratégie et un plan d'action ont été élaborés pour la prévention et la réduction de l'exploitation forestière illicite dans les départements de Huehuetenango et Quiché. • Une proposition de projet local REDD («Élaborer un processus de GDF participatif et inclusif en vue de réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans les surfaces forestières d'Ixil dans la municipalité de Nebaj, Quiché, Guatemala») a été élaborée et soumise à l'OIBT.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
RED-PPD 051/11 Rev.1 (F)	Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun	100 864	REDDES	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Une proposition relative à la mise en œuvre des mécanismes REDD par l'amélioration de la participation des principaux acteurs concernés par la GDF au Cameroun a été élaborée et soumise à l'OIBT.
CFM-SPD 007/10 Rev.1 (F)	Enrichissement de jeunes plantations forestières avec des PFNL sélectionnés destinés à améliorer les moyens d'existence et à accompagner les populations riveraines des forêts dans le district Atwima Mponua du Ghana, en vue de garantir et de protéger les ressources grâce à une gestion forestière pérenne	290 079	CFME	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Trois PFNL clés («graines du paradis», poivre noir et miel) ont été intégrés aux plantations forestières de 150 agriculteurs qui utilisent le régime taungya modifié. • 100 ruches, bosquets et enfumoirs ont été fournis à 50 apiculteurs pour les aider à démarrer la logistique des activités commerciales apicoles. • Un centre pépiniériste a été créé à Kramokrom afin de cultiver plus de 12 500 plants de graines de paradis qui seront distribués aux 60 agriculteurs pratiquant le régime taungya modifié pour être plantés dans quatre collectivités (Akwaboraso, Kramokrom/Sreso, Kwadwo Tire et Akentansu). • La Commission forestière ghanéenne et le Centre d'appui à la gestion des ressources se sont dits intéressés par l'extension du projet à d'autres sites gérés par des agriculteurs utilisant le régime taungya modifié.

APPENDICE 3:

Projets et avant-projets financés en 2013 (Cycle des projets)

Numéro de projet	Intitulé	Budget (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
PD 419/06 Rev.3 (F)	Gestion et conservation des semences forestières: projet de réhabilitation et de restauration des forêts dégradées en Côte d'Ivoire avec la participation des communautés riveraines (réfugiés, personnes déplacées dans le pays et populations riveraines)	Total 2 318 280 OIBT 1 800 000 Contrepartie 518 280	Japon	Côte d'Ivoire	Rétablir les actifs forestiers perdus dans la région ouest de la Côte d'Ivoire avec la participation des collectivités locales (personnes déplacées et/ou réfugiés), qui verront leurs moyens d'existence s'améliorer grâce à la remise en état de 2 000 hectares de forêt, à la production de plants et à des travaux de réhabilitation
PD 601/11 Rev.3 (F)	Renforcement de la conservation des écosystèmes de la mangrove dans la réserve de biosphère du nord-ouest du Pérou	Total 958 219 OIBT 496 289 Contrepartie 461 930	Japon États-Unis	Pérou	Améliorer les moyens d'existence des populations riveraines des zones de mangrove dans les régions de Tumbes et Piura dans le cadre de mécanismes participatifs de protection des forêts de palétuviers, par exemple en habilitant les autorités régionales et locales, en améliorant les pratiques de gestion forestière et en créant des stratégies financières de protection de la mangrove
PD 602/11 Rev.3 (F)	Gouvernance des forêts tropicales dans la région panaméenne de Darien (Panama)	Total 616 163 OIBT 350 402 Contrepartie 265 761	Japon États-Unis	Panama	Accompagner la stratégie de prévention de l'exploitation forestière illicite et de lutte contre celle-ci dans la région de Darien en intégrant un mécanisme efficace de suivi et de contrôle des flux de bois, y compris la traçabilité et la CdT; et en explorant les incitations à des achats responsables de bois
PD 682/13 Rev.1 (F)	Élaboration de normes de qualité de gouvernance pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Total 179 744 OIBT 149 744 Contrepartie 30 000	Japon	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Contribuer à la bonne gouvernance de la REDD+ et faciliter la réalisation de l'atténuation du changement climatique et des objectifs nationaux en matière de développement par la gestion et la valorisation durables des ressources forestières, plus spécifiquement en élaborant une norme volontaire pour la qualité de la gouvernance de la REDD+ grâce à une participation pluripartite
PD 696/13 Rev.2 (F)	Restauration à base communautaire et gestion durable de la forêt vulnérable du delta de la Rewa à Viti Levu (Fidji)	Total 387 511 OIBT 310 576 Contrepartie 76 935	Japon	Fidji	Restaurer et gérer 3 381 hectares de mangroves et de zones humides et mettre au point d'autres options de moyens d'existence en vue de réduire la surdépendance et l'exploitation de ces écosystèmes

Numéro de projet	Intitulé	Budget (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
PD 710/13 Rev.1 (F)	Promotion de la conservation d'essences indigènes nobles sélectionnées de Sumatra (Indonésie)	Total 620 209 OIBT 479 976 Contrepartie 140 233	Japon	Indonésie	Améliorer la conservation, la régénération et les dispositifs de contrôle des prélèvements pour des essences telles que merbau de Sumatra, kulim, andalas et giam, ainsi que des PFNL
PD 124/01 Rev.4 (M) Phase III Stage 2	Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines	Total 600 000 OIBT 600 000	Japon	OIBT	Élaborer des PCI OIBT-OAB nationaux, y compris des grilles d'audit, et dispenser une formation en vue de leur mise en œuvre dans l'ensemble des pays africains membres de l'OIBT
PD 692/13 Rev.1 (M)	Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)	Total 670 998 OIBT 290 541 Contrepartie 380 457	Japon États-Unis	Côte d'Ivoire	Accompagner la mise en œuvre du Système de gestion intégrée des activités forestières conçu par le Ministère des eaux & forêts
PPD 167/13 Rev.1 (M)	Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)	Total 113 294 OIBT 88 794 Contrepartie 24 500	États-Unis Corée	Bénin	Recueillir les informations nécessaires à la formulation d'une proposition de projet de certification forestière au Bénin
PD 687/13 Rev.1 (I)	Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières	Total 348 693 OIBT 250 068 Contrepartie 98 625	Japon États-Unis	Guyana	Renforcer la performance du secteur de la transformation du bois en renforçant les capacités locales et en améliorant les systèmes nationaux en vue de favoriser et de faciliter l'utilisation efficace et le commerce du bois sur les marchés intérieur et d'exportation
PD 722/13 Rev.1 (I)	Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie (Malaisie)	Total 504 308 OIBT 226 041 Contrepartie 278 267	Japon	Malaisie	Renforcer les capacités locales en matière d'exploitation à faible impact en y sensibilisant davantage et en dispensant une formation à tous ses aspects, dans les salles de cours et dans les stations de terrain

APPENDICE 4: Projets et avant-projets financés en 2013 (Programmes thématiques)

Numéro de projet	Intitulé	Budget (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
TFL-PPD 040/13 Rev.2 (M)	Élaboration d'un programme de renforcement de la traçabilité des produits forestiers de source licite au Guatemala	Total 94 350 OIBT 74 586 Contrepartie 19 764	TFLET	Guatemala	Analyser la situation de la traçabilité et de la légalité des produits forestiers, y compris le flux de bois sur le marché intérieur, en vue de préparer une proposition complète de projet destinée à mettre en place des mécanismes efficaces de suivi

APPENDICE 5: États membres et votes

(au 31 décembre 2013, dans le cadre de l'AIBT de 2006)

Membres producteurs	Nombre de votes	Membres consommateurs	Nombre de votes
Afrique			
 Bénin	25	 Albanie	10
 Cameroun	26	 Australie	16
 République du Congo	25	 Chine	253
 Côte d'Ivoire	25	 Union européenne	
 République démocratique du Congo	26	 Autriche	11
 Gabon	26	 Belgique	15
 Ghana	25	 Bulgarie	11
 Libéria	25	 Chypre	10
 Mali	25	 République tchèque	12
 Mozambique	26	 Danemark	12
 Togo	25	 Estonie	10
		 Finlande	10
Asie-Pacifique		 France	32
 Cambodge	21	 Allemagne	19
 Fidji	18	 Grèce	11
 Inde	32	 Hongrie	10
 Indonésie	83	 Irlande	14
 Malaisie	126	 Italie	28
 Myanmar	53	 Lettonie	10
 Papouasie-Nouvelle-Guinée	41	 Lituanie	10
 Philippines	18	 Luxembourg	10
		 Malte	11
Amérique latine et Caraïbes		 Pays-Bas	32
 Brésil	143	 Pologne	11
 Colombie	26	 Portugal	15
 Costa Rica	13	 Roumanie	10
 Équateur	19	 Slovaquie	11
 Guatemala	13	 Slovénie	10
 Guyana	17	 Espagne	23
 Honduras	13	 Suède	11
 Mexique	27	 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	26
 Panama	14	 Japon	157
 Pérou	32	 Nouvelle-Zélande	11
 Trinité-et-Tobago	12	 Norvège	10
		 République de Corée	66
		 Suisse	12
		 États-Unis d'Amérique	70
Total:	1 000	Total:	1 000

Sigles et abréviations

AFoCo	Coopération ASEAN-République de Corée sur les forêts
AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
APFNet	Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable des forêts
APEC	Association de coopération économique Asie-Pacifique
APV	Accord de partenariat volontaire
ATIBT	Association technique internationale des bois tropicaux
BAoD	Banque asiatique de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CBD	Convention sur la diversité biologique
CERFLOR	Programme brésilien de certification forestière
CFME	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la gestion et les entreprises des forêts de collectivités
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CdT	chaîne de traçabilité
CdP	Conférence des Parties
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CONAFOR	Commission nationale forestière (Mexique)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEGT	Plan d'action de l'Union européenne pour l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FORIG	Institut ghanéen de recherche forestière
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i> (Conseil de bonne gestion forestière)
GDF	gestion durable des forêts
IDE	(Programme thématique de l'OIBT relatif au) développement et à l'efficacité de l'industrie
IPSI	Partenariat international pour l'Initiative Satoyama
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
JICA	Agence japonaise de coopération internationale

LEI	Institut indonésien d'écoétiquetage
MIS	Service d'information de l'OIBT sur le marché
MoU	protocole d'accord
MTCC	Conseil malaisien de certification forestière
OAB	Organisation africaine du bois
PCI	Principes, critères et indicateurs
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PFNL	produit forestier non ligneux
PME	petites et moyennes entreprises
RAMSAR	Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau
RBUE	Règlement sur le bois de l'Union européenne
REDD+	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier
REDDES	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales
SVLK	Mécanisme indonésien de vérification de la légalité du bois
TFLET	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) l'application des lois forestières tropicales, à la gouvernance et au commerce
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
TMT	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la transparence du commerce et du marché
TTMR	Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux
UE	Union européenne
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
USA	États-Unis d'Amérique
\$EU	dollar des États-Unis d'Amérique

Pérenniser les forêts tropicales



OIBT Organisation internationale
des bois tropicaux

International Organizations Center, 5^e étage, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Tél. 81-45-223-1110 - Télécopie 81-45-223-1110 - Courriel itto@itto.int - Site Internet www.itto.int